La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXIII | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI LE 28 AOUT 1963 | No 40

Déclaration de l'épiscopat canadien à l'occasion de la fête du travail

"Partager les responsabilités entre gouvernants et gouvernés".

Ottawa. — Dans son traditionnel Message social publié à l'occasion de la fête du Travail, l'épiscopat canadien souligne cette année l'importance d'une collaboration étroite et harmonieuse entre les pouvoirs publics et les corps intermédiaires, et affirme que cette collaboration est indispensable à la sauvegarde d'un régime vraiment démocratique.

"Dans un pays en pleine évolution comme le nôtre, affirme l'épiscopat, à un moment où s'ébauchent à la fois tant de plans, de programmes et de réformes dans tous les secteurs et à tous les niveaux, municipal, provincial et fédéral, il devient indispensable d'associer à cette tâche d'envergure, toutes les énergies, toutes les compétences et toutes les bonnes volontés disponibles. Il est donc inévitable que telles études, décisions et actions aussi lourdes de conséquences, soient largement partagées, discutées et précisées par tous les intéressés, gouvernants et gouvernés. Une action trop unilatérale, même des mieux intentionnée, de la part des pouvoirs publics, risquerait à la longue, d'enrayer chez les citoyens, un afflux toujours souhaitable de suggestions et d'opinions et d'étouffer chez eux le sens des responsabilités et d'initiative, indispensables à la réalisation du bien général de la société."

La déclaration rappelle qu'en régime politique, l'esprit démocratique ne se manifeste pas seulement dans le droit de vote libre, exercé de temps à autre, mais encore dans le constant effort des pouvoirs publics à s'acquitter de leur mandat en collaboration étroite et continue avec les citoyens. Selon Pie XII, c'est à la solidité, à l'harmonie et aux bons résultats de ce contact entre les citoyens et le gouvernement de l'Etat qu'on peut connaître si une démocratie est vraiment saine et équilibrée.

L'épiscopat précise que, dans l'Etat moderne, à l'heure actuelle, les corps intermédiaires sont devenus à toute fin pratique, les principaux et les plus sûrs moyens d'expression à la disposition des citoyens et qu'ils doivent donc être entendus et considérés comme tels. La voix de l'électeur isolé n'a en effet, que très peu d'écho de nos jours, ajoute la déclaration. Seuls, à vrai dire, les corps intermédiaires qui assument vraiment toutes leurs responsabilités peuvent éviter à notre pays les conséquences malheureuses de l'arbitraire ou d'une certaine tyrannie politique.

Enumérant les responsabilités des corps intermédiaires à l'égard des pouvoirs publics, la déclaration souligne que les corps intermédiaires doivent prendre conscience que leurs responsabilités se sont accrues et qu'une action représentative et efficace de leur part s'impose plus que jamais. "Tout défaitisme comme d'ailleurs toute obstruction non fondée de leur part devant l'intervention gouvernementale accrue serait regrettable et nettement dommageable à l'évolution équilibrée de notre pays".

Les corps intermédiaires doivent s'efforcer d'élargir leurs horizons pour mieux coopérer à la recherche et à la promotion du bien commun. Ils doivent aussi rechercher et favoriser avec les autorités civiles une collaboration assidue, ferme, lucide et constructive, dans un réel "esprit de solidarité", dont il est fait tant de fois mention dans l'encyclique "Mater et Magistra".

Ils institueront, si possible, des comités ou des services d'études et de recherches de façon à pouvoir suggérer, au besoin, les mesures législatives et administratives qui s'imposent. Ils devront choisir aux postes responsables, des personnes qualifiées et expérimentées. De plus, ils verront à intensifier les contacts entre les dirigeants et les membres à l'intérieur de chaque groupement, pour toujours tenter par tous les moyens de rapprocher les divers groupements professionnels et non professionnels, et faire en sorte que, par une entente tacite ou explicite, les corps intermédiaires représentant les différents secteurs de notre société, sachent reconnaître leur compétence respective et s'apprécier les uns les autres.

(suite à la page 3)

"Le Canada se disloquera à moins que les Canadiens français ne soient satisfaits"

– Mgr Irénée Lussier

Vancouver. — Devant une bonne dizaine de journalistes de langue anglaise venus assister à l'ouverture du congrès de l'ACELF à Vancouver, Mgr Irénée Lussier a déclaré que si les revendications des Canadiens français ne sont pas satisfaites, le Canada se disloquera.

Le président de l'Association canadienne des Educateurs de Langue française et recteur de l'université de Montréal a eu quelque peine à satisfaire la curiosité (ou peut-être apaiser l'inquiétude) des journalistes anglais, qui ont soulevé la question du séparatisme dès la première occasion.

Il a d'abord affirmé que l'ACELF était une association pan-canadienne, et que la tenue de son congrès à Vancouver constituait en quelque sorte un acte de foi dans le pan-canadianisme. Puis en son nom personnel, il a déclaré que les séparatistes constituaient une minorité "respectable" au Québec, et que la majorité de la population canadienne-française est dans l'attente des réponses qu'on donnera à ses revendications.

Si ces revendications ne reçoivent pas de réponses satisfaisantes dans les faits, a-t-il dit, le Canada va se disloquer. Voilà ma conviction. Nous ne sommes pas à l'aise lorsqu'on nous dit que les Canadiens français n'ont rien à réclamer parce qu'ils ont été conquis. Mais depuis la conquête, il y a eu la Confédération, qui fut un pacte conclu entre deux peuples sur un même pied d'égalité. Aujourd'hui, les deux peuples doivent être encore sur un pied d'égalité. Voilà notre position".

Dans l'après-midi, alors que les 500 délégués de l'ACELF visitaient Maillardville, où se trouve la plus forte concentration de Canadiens français en Colombie Britannique, Mgr Lussier a souhaité la fondation d'une association de jeunes, parallèle à l'ACELF, qui tiendrait chaque année des séminaires sur la culture française.

"De telles associations existent sur le plan national pour garantir l'avenir de la paix, a-t-il déclaré. Pourquoi n'en existerait-il pas ici pour garantir l'avenir de la nation canadienne-française?"

Mgr Lussier s'est engagé à promouvoir la réalisation de cette idée, au conseil d'administration de l'ACELF.

Il s'est efforcé de faire comprendre à ses auditeurs de langue anglaise qu'une certaine forme de bilinguisme est possible: non pas un bilinguisme intégral, mais un bilinguisme suffisant pour que la majorité des Canadiens puissent comprendre et apprécier l'autre langue. Selon lui, la télévision serait un excellent moyen de promouvoir un tel bilinguisme: des échanges d'émissions par exemple donneraient aux Canadiens des deux groupes ethniques l'occasion d'entendre parler l'autre langue et de se familiariser avec.

(Rappelons qu'il n'y a pas de télévision française en Colombie Britannique.)

A une quinzaine de milles de Vancouver, Maillardville constitue la plus forte concentration de Canadiens français en Colombie Britannique. Aux 500 délégués de l'ACELF qui s'y sont rendus, les dirigeants locaux ont exposé une situation qui n'est pas toujours génératrice d'espoir.

C'est ainsi que nous avons appris que les Canadiens français sont au nombre de 65,000 dans cette province, sur une population de 1,600,000, mais que 40 p. 100 seulement parlent encore le français. Ces derniers sont groupés dans six paroisses. Ils envoient leurs enfants aux écoles privées catholiques, mais la plupart de ces écoles sont anglaises et non françaises. On y enseigne le français comme une autre matière; ce n'est pas l'enseignement qui est donnée en français.

Autrement dit, les Canadiens français de la Colombie Britannique envoient leurs enfants dans ces écoles parce qu'elles sont françaises, l'école publique étant non confessionnelle.

Ce système impose une double taxation aux parents catholiques. Pour une propriété moyenne de $12,000, on paie environ $85 de taxes pour les écoles publiques. Ceux qui envoient leurs enfants dans les écoles privées doivent en plus payer le $60 à $100 par année par enfant, pour soutenir ces écoles.



Le juge André Miville-Déchène

Me André Miville-Déchène nommé juge pour tout le nord de l'Alberta

Connaissant les capacités de Me André Miville-Déchène, sa nomination au poste de juge en Alberta ne nous surprend guère. Nous nous réjouissons avec lui de cette nomination.

Fils de Joseph Miville-Déchène, ancien député d'Athabasca, et de Marie Gariépy, monsieur le juge Déchène est né le 25 mars 1912 à Edmonton. Après de brillantes études primaires à Edmonton, il fréquenta le Collège des Jésuites, l'Université de l'Alberta et l'Université Laval de Québec où il décrocha une licence en Droit.

Après avoir été appelé au Bureau de l'Alberta le 26 juillet 1940, on lui décerna le titre de conseiller de la Reine le 31 décembre 1953.

Après un séjour de quatre années comme agent de l'Imperial Oil (1932-36) et agent d'assurance pour la compagnie Commercial Life, monsieur Déchène ouvrit une étude de Droit à Bonnyville en 1940. Il devint par la suite associé dans l'étude légale Duncan, Cross & Johnson, devenue depuis Duncan, Miskew, Déchène, Dowen, Craig & Brosseau.

Son travail ne l'empêcha pas de s'occuper de multiples autres organisations. Il fut, tout à tour, membre et président de la Commission scolaire des Ecoles séparées d'Edmonton; président de l'Association du Barreau d'Edmonton; président de l'Association canadienne-française de l'Alberta (il est, aujourd'hui encore, membre de l'Exécutif de cette Association); membre de l'Exécutif de l'Association canadienne des Educateurs de Langue française; président des jeunes Libéraux; vice-président de l'Association libérale albertaine, enfin membre de l'Exécutif de l'Association des Clubs libéraux. M. Déchène s'est intéressé activement à la fondation de notre poste CHFA et il est actuellement président de Radio-Edmonton Limitée. Désireux de profiter de sa vaste expérience, le Conseil de la Vie française l'a invité à y représenter les Franco-albertains.

Monsieur le juge Miville-Déchène tenta ses ailes en matière politique; il fut défait ce qui ne l'empêcha pas cependant de continuer à travailler à l'intérêt de tous.

Il servit dans les forces armées dans le "Canadian Armoured Corps", d'abord aux quartiers généraux à Ottawa puis à Washington.

Le 6 août 1938, Me Déchène épousait Thérèse Dessurault de Bonnyville et ils sont les heureux parents de deux enfants, Charles et Claire.

Membre de diverses sociétés, tel les Chevaliers de Colomb dont il gravit les différents postes jusqu'à celui de député d'Etat, monsieur le juge Miville-Déchène aime s'adonner particulièrement à la chasse, à la pêche, au bridge et à la lecture.

"La Survivance", en son nom propre, comme au nom de l'Association canadienne-française de l'Alberta prie l'honorable juge André Miville-Déchène d'accepter l'hommage de ses plus sincèces félicitations.

La semaine

Dans le monde

Saïgon. — La crise atteignit des proportions internationales au Vietnam sud, lorsque les Etats-Unis condamnèrent les violences du gouvernement Ngo Dinh Diem contre les bouddhistes, qui avaient fait appel au Pape, à l'ONU et à Washington. La situation s'aggrave davantage lorsque les troupes militaires de Diem saisirent des pagodes et arrêtèrent des centaines de moines. Enfin les étudiants s'en mêlent et des milliers d'entre eux sont placés derrière les barreaux lors de manifestations géantes en la capitale vietnamienne et la troupe reçoit ordre de faire feu sur les manifestants anti-gouvernementaux. Certains milieux craignent que la crise ne dégénère en conflit entre la majorité bouddhiste et la minorité catholique, relativement favorisée. Le gouvernement Diem est soumis à un ensemble de pressions intérieures et internationales sans précédent, y compris des interventions forcément discrètes du Pape Paul VI, tandis que l'archevêque de Saïgon lança un mandemtnt pour nier que la hiérarchie catholique soit hostile aux bouddhistes. De leur côté les Etats-Unis promettent qu'en dépit de cette crise ils continueront de fournir de l'aide militaire au gouvernement Diem dans sa lutte contre les rebelles pro-communistes du Vietcong, dont les activités vont en s'intensifiant ces dernières semaines et le nouvel ambassadeur des Etats-Unis au Vietnam sud, M. Cabot Lodge, fils, arrive à Saïgon où il présente ses lettres de créance au président Diem.

* * *

Belgrade. — Le premier ministre de Russie, M. Khrouchtchev, continue ses entretiens avec le président Yougoslave, M. Tito. Les deux hommes d'état se réunissent à huis-clos en la ville présidentielle yougoslave dans l'île Brioni dans l'Adriatique.

Khrouchtchev et Tito veulent développer entre leurs pays une très étroite coopération et discutent de nouvelles relations économiques ainsi que du monolithisme communiste présentement menacé. Le chef du Kremlin avait précédemment complété une ren-

(suite à la page 8)

La semaine

Au Canada

Agassiz. — Les membres de la secte fanatique des Fils de la Liberté Doukobors, reprennent leurs manifestations et 500 d'entre eux se rendent de Vancouver à Agassiz, où sont emprisonnés 108 de leurs coreligionnaires pour actes de terrorismes. Après avoir monté leurs tentes aux pieds du mur de la prison ils commencent immédiatement à jeûner en guise de sympathie à l'égard de leurs confrères incarcérés, qui mènent la grève de la faim depuis 30 jours. En fin de semaine l'un des prisonniers meurt apparemment de malnutrition et sa mort suscite immédiatement des réactions dans le camp de la secte, où les membres se mirent à crier des injures aux officiels de la prison les traitant de "meurtriers" et de "bouchers". La gendarmerie royale du Canada arrive sur les lieux pour patrouiller le camp Doukobors de crainte de violences.

* * *

Ottawa. — La commission royale d'enquête sur le biculturisme et le bilinguisme commencera ses audiences au début de janvier. Les coprésidents de la commission, MM. André Laurendeau et Davidson Dunton, se sont entretenus pour la première fois. Ils ont annoncé à l'issue de leur entretien que

(suite à la page 8)

Congrès diocésain des Dames de Sainte-Anne tenu à Bonnyville

Le 8 août dernier se tenait à Bonnyville, le Congrès diocésain des Dames de Ste-Anne sous la haute présence de Son Excellence Mgr Philippe Lussier, évêque de Saint-Paul. Cent vingt-cinq membres des diverses paroisses du diocèse étaient présents.

Après les souhaits de bienvenue, la secrétaire diocésaine présenta son rapport suivi d'un bilan des activités des différentes paroisses pour l'année 1962-63.

Les dames ont apprécié l'exposé "Ce que l'Eglise attend de vous" donné par M. l'abbé J.-M. Martineau de Plamondon.

La conférence de M. l'abbé J. Laberge de Fort Kent "La Mère de Dieu et l'Enfant" nous fournit l'occasion de réfléchir sur les devoirs des parents.

Au banquet Son Excellence nous parle après avoir donné le résultat des élections.

Présidente: Mme Roméo Généreux
Vice-prés: Mme Noel Lafrance
Sec-trés.: Mme H.-M. Durand
Conseillères: Mme M. Tellier, Mme R. Piquette, Mme H. Mageau.

En reconnaissance des nombreux services rendus à la Fédération diocésaine des Dames de Ste-Anne, Mme Donat Letourneau a été nommée Présidente honoraire à perpétuité.

* * *

"CE QUE L'EGLISE ATTEND DE VOUS..." abbé J.-M. Martineau

L'homme et la femme ont également été créés par Dieu; l'homme et la femme ont une fonction dans l'Eglise. Certains chrétiens seraient portés à sous-estimer la femme quand ils pensent que par elle le péché est entré dans le monde. L'Eglise, elle, considère la femme à l'égal de l'homme en ce sens qu'elle est une personne douée d'intelligence et de liberté, capable de remplir sa fonction de "compagne de l'homme", non esclave ou simple chose. Epouse et mère elle partage le sort de son époux. Elle se rappellera efficacement que: à l'heure de la Rédemption la femme a été réhabilitée en Marie et qu'ainsi est transformée la nature de la femme.

De plus, l'Eglise a fait surgir des types d'humanité féminine qui sont à son honneur et à celui de la femme: VIERGES CHRETIENNES et souvent MARTYRES, sont légion; EPOUSES CHRETIENNES plus respectées, plus aimées parce que plus fidèles; MERES CHRETIENNES qui dans la prière et les larmes assurent pour leur descendance fidélité ou conversion; VEUVES CHRETIENNES consacrées aux oeuvres de miséricorde. L'influence de l'Eglise ne se borne pas aux personnes; elle s'étend aux institutions, ces multiples phalanges de vierges sages.

La femme, au cours de l'histoire a beaucoup reçu de l'Eglise, elle a aussi beaucoup donné. Partant des saintes femmes qui ont assisté Notre Seigneur durant sa vie et surtout dans sa passion ,jusqu'aux héroïnes contemporaines — je veux ici mentionner surtout les missionnaires — c'est toute une kyrielle d'apostolat féminin dans les domaines les plus variés qui montre que la femme fait partie intégrante de l'Eglise et coopère aussi efficacement que l'homme à l'expansion de l'Eglise.

Depuis la fondation de l'Action catholique et le développement des Oeuvres sociales et civiques, c'est à toutes les femmes chrétiennes que l'Eglise s'adresse. C'est à elles toutes qu'elle demande le témoignage de la vie, de la charité, de l'apostolat. Tout récemment — en 1957 — Pie XII traçait aux femmes chrétiennes le programme de

(suite à la page 7)



Représentant de l'ONF, M. Henri Moquin

M. Moquin devenait, dernièrement, le représentant pour la section française de l'Office national du Film. Il s'occupera également d'une grande partie de la section anglaise, sauf pour la Rivière-la-Paix.

Son emploi avec l'ONF, succède à huit ans d'enseignement fécond. Il fut professeur à Donnelly, McLennan et Beaumont. Pendant son stage en éducation, M. Moquin s'était distingué dans les activités de la profession. Il fut président du Cercle Langlois de l'AEBA et président du sous-local McLennan-Girouxville de l'ATA.

M. Moquin a grandi à Donnelly, où il a reçu son éducation primaire à l'école Sacré-Coeur, dirigée par les Soeurs de Sainte-Croix. Il fit son cours secondaire au collège Saint-Jean avec les RR. PP. Oblats et son école normale à l'Université de l'Alberta. Il succède à M. Damase Bouvier, premier représentant français de l'ONF, qui doit se retirer après de nombreuses et fructueuses années de service dans le domaine du film. Ensemble, ils visiteront bientôt la région de Saint-Paul et Bonnyville.

Une armée "française" envahit la Colombie Britannique

Reviviscence du verbe français sur les bords du Pacifique–Concile fraternel de deux civilisations – Agitation linguistique – Enjeu immense.

Plus de 500 congressistes ont fait irruption dans Vancouver, dans ses hôtels, ses auditoriums, ses parcs. Chose fort inaccoutumée, on entend parler français dans les rues, les autobus. Les chauffeurs de taxis sont souvent embarrassés avec des voyageurs qui ignorent la langue anglaise ou plutôt exigent du français partout où ils passent.

Cette abondance du verbe français n'est pas chose normale dans les carrefours de la capitale colombienne. Certes il y a toujours eu de forts contingents de Canadiens qui émigrèrent du vieux Québec vers la Colombie. Depuis les tout premiers débuts les Canadiens français ont participé à la colonisation de cette province, comme coureurs de bois, trappeurs, fermiers et surtout comme missionnaires. Les premiers arrivèrent avec Simon Frazer au commencement du siècle dernier. Mais la plus forte émigration eut lieu après la construction de la ligne transcontinentale du Canadien Pacifique, en 1885.

Le premier fermier de la Colombie fut l'un des nôtres; c'était un monsieur LaMalice. Quand Simon Frazer descendit la tumultueuse rivière qui porte son nom, presque tous ses rameurs étaient des Canadiens français qui égayaient leur randonnée au chant de "La Belle Françoise".

En 1813, Joseph Larocque bâtissait, à Kamloops, le premier fort pour la Cie du Nord-Ouest. Luc Girouard fut le premier colon de la petite ville de Vernon, au bord du lac Okanagan, pendant que le R.P. Pandosay, o.m.i., plantait les premiers arbres fruitiers. Le 28 septembre 1909, un premier contingent de 110 Canadien français arrivaient du Québec à Maillardville à l'emploi de la scierie "Frazer Mills".

Si le titre de découvreur donnait un droit légal de possession, les nôtres seraient les maîtres de toute l'Amérique du Nord depuis longtemps.

ACCOLADE FRATERNELLE:

Ce Congrès de l'ACELF marquera une étape décisive dans le rapprochement des deux civilisations canadiennes, lesquelles ne se familiarisent pas toujours. Il y a sans doute une certaine amitié entre les deux éléments, mais c'est une amitié hésitante, froide. Mais voici que ce Congrès, comme une va-

(suite à la page 6)

En bref

L'A.C.F.A. a noté

M. O. Sabourin, l'un des trois premiers pionniers survivants de la Rivière-la-Paix et qui fut fêté lors du cinquantenaire de cette région le 23 juin, est mort subitement dernièrement. Il était de Falher.

* * *

Une cinquantaine de professeurs de l'AEBA, dont 20 laïcs, suivent présentement une semaine d'étude sur l'enseignement de la religion au lac Edith près de Jasper. Les cours sont organisés par le Comité de Religion de l'AEBA, et le Père Van Caster, un spécialiste de Bruxelles fait les frais des conférences.

* * *

La plupart des représentants de l'Alberta au Congrès de l'ACELF sont revenus hier; entreautres, les RR. PP. Jean Patoine et Arthur Lacerte d'Edmonton, Jean Lessard, Alphonse Turenne et Joseph Lorget, de Falher; MM .Bernardin Gagnon et Roger Motut d'Edmonton. Les soeurs de Sainte-Croix, de l'Assomption et les Filles de Jésus étaient bien représentées au Congrès.

* * *

Changements. — Me A. B.-Déchène quitte la profession d'avocat et devient juge de la Cour de district pour tout le nord de l'Alberta. De professeur, M. Henri Moquin devient représentant, section française, de l'Office nationale du Film. M. Léonard Fournier, ancien secrétaire-publiciste de l'ACFA, enseignera à l'école Thibault de Morinville. Mlle Aline Lanoix, secrétaire du bureau de l'ACFA depuis un an et demi, retourne aux études pour un cours de trois ans en Orientation professionnelle à l'Université d'Ottawa. Me Louis Desrochers devenait, dernièrement, un directeur de l'Assurance-Vie Desjardins.

* * *

Extraits de "Notre Journal" de l'Assurance-Vie Desjardins. Dans un reportage de près d'une page, notre journal rapporte la tournée des jeunes Albertains sous le titre "Nos Frères de l'Ouest". Parlant au groupe à Notre-dame-du-Portage, vendredi le 26 juillet, M. Alfred Rouleau, directeur général de l'AVD déclarait: "L'Assurance-Vie Desjardins poursuivra comme par le passé, sa politique de collaboration avec les Canadiens français de l'Ouest". L'article se termine avec des mots encourageants pour l'avenir. "L'AVD espère que ces jeunes conserveront le souvenir de cette soirée à Lévis et que des contacts du même genre soient répétés pour le plus grand bien et des jeunes Québécois et des jeunes de l'Ouest". — Sous le titre "Fête au village", l'on parle d'un Félix Leclerc "qui découvre l'Ouest et en est touché et bouleversé... Un Félix Leclerc qui a chanté en plein air dans le soleil couchant de 10h. à la Rivière-la-Paix, devant 5,000 personnes... l'estrade entouré de grappes d'enfants. Un Félix Leclerc, ramené de là-

(suite à la page 8)

INVITATION

Réunion catéchétique par le Rév. Père Marcel Van Caster, s.j., vendredi soir, 30 août prochain, à 8h. p.m., au gymnase du Collège Saint-Jean. Tous les prêtres, ainsi que les professeurs religieux et laïcs sont cordialement bienvenus.

Le premier ministre s'entretient avec le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin ,pendant une conférence de presse où M. Pearson annonça l'entente canado-américaine concernant les armes nucléaires.

Les enquêtes du recteur

L'abbé Garrec, passager des premières

par René Madec

(suite de la semaine dernière)

Parvenu au pont intermédiaire, l'abbé Garrec fut attiré par des flonflons. Ils venaient d'un salon contigu au bar des premières; dans celui-ci, jeunes femmes perchées sur des tabourets, hommes se frayant un passage entre les tables pour rapporter eux-mêmes, du comptoir ,des verres à d'autres femmes enfouies dans de grands fauteuils, formaient une foule bruyante, dont le brouhaha était percé d'éclats de voix et de rires peu discrets. Le prêtre pensa que contrairement à la légende, la joie anglo-saxonne était plus bruyante que la nôtre; la musique, si l'on pouvait s'exprimer ainsi, également. Dans une salle contiguë, un orchestre noir faisait un terrible tintamarre, tandis que les musiciens d'une autre bande, à prétention sud-américaine, vêtus de rouge et de noir, s'épongeaient. Il sembla au recteur que, quelques heures à peine après le départ, on avait déjà fait connaissance très intime, car beaucoup de couples dansaient joue contre joue. Etait-ce vrai ce qu'on disait, qu'un paquebot fût traditionnellement un terrain de flirt particulièrement poussé? Que beaucoup de jeunes femmes, et la quasi-totalité des jeunes hommes, considérassent les quatre jours de mer — ayant quitté un pays, un monde, n'étant pas arrivés à un autre — comme un entracte à toutes choses, à leur mode de vie, à leurs fidélités même?

"Bon. Je ne vais pas réformer cela; ce n'est guère en mon pouvoir", pensa le recteur.

Bar et dancing n'étaient manifestement pas non plus la place d'un prêtre, même en veston. Le recteur jeta un dernier regard sur la foule tressautante, aperçu son interlocuteur blond qui dansait avec une miss, un peu rouquine, fort apprêtée (américaine, sans nul doute!), en lui disant à l'oreille des choses qui semblaient beaucoup l'amuser, lui faisaient pousser de petits cris et secouer la tête.

Il suivit un instant des yeux le couple, attendant que le regard du jeune homme rencontrât le sien. Mais cela ne se produisit pas, et le prêtre s'écarta.

Une large coursive le mena à une salle immense: le salon des premières.

Là, l'atmosphère était tout autre: sous un éclairage diffus, autour de tables rondes, s'étoilaient de grands fauteuils de cuir où des lecteurs, masqués par un journal déployé, ne se révélaient que par une paire de genoux, de plis de pantalons, et de souliers. Dans d'autres fauteuils ,plus hauts sur pattes, de classiques vieilles anglaises se grattaient le chignon de leur aiguille à tricoter, devant des tasses vides et tout un matériel à thé. Sur le tout planait un extraordinaire silence, qui semblait sécrété par ces êtres, et que ne perçait pas le léger bourdonnement des machines du navire, lequel y paraissait juxtaposé. Le faible roulis lui-même n'avait pas droit de cité: il balançait seulement ce spectacle rigide comme l'aurait fait un cadre contenant une photographie d'un quelconque salon d'hôtel anglais, situé en n'importe quel-point du globe — car cette Angleterre-là se trouve dans le monde entier. S'il y avait ici des passagers américains et "latins" — et c'était certainement le cas, — ils avaient déjà été assimilés, absorbés par ce confortable feutré.

Quelques stewarts impeccables circulaient entre les tables, posant des plateaux, recevant des ordres susurrés comme des confidences; la scène semblait projetée au cinéma muset, vaguement technicolor.

L'abbé Garrec, avisant un fauteuil libre auprès d'une table chargée de revues dont l'une lui parut française, s'avança, sans que personne parût le remarquer. Il allait s'asseoir, résigné, quand un bouillonnement de son sang lui fit faire demi-tour, ressortir, bras ballants, jambes un peu écartées, mais, il s'en aperçut sans oser poser les talons sur le tapis.

—Brrou! fit-il, quand il se retrouva dans la coursive.

Il ressentait un immense besoin de détente. Lui qui restait des heures immobile et silencieux dans la paix d'une chapelle ,ne pouvait supporter cette sorte-là de "mort vivante". Se retrouvait à la ofis marin et jeune, il se sentait, par réaction, plein d'envie de chahuter, de chanter une grosse chanson de bord, de rire.

Marin...

Un navire, ça? Cette juxtaposition de jazz et de caveau mortuaire? Ah! non! Un navire, pour lui, c'était le halètement des machines d'un cargo, les coups de mer sur les tanks immergés

Machinalement, il longea la coursive, remonta l'escalier à marches tapissées; après avoir été presque bousculé par un groupe de jeunes gens et de jeunes filles qui descendaient en riant, il se retrouva sur le pont.

d'un pétrolier, le hululement du vent à travers les vitres d'une passerelle.

La brume!

Elle, la brume, était véridique, était "en mer". Elle était même ce qu'il pouvait exister de plus parfait dans le genre: âcre, dense au point que les lampes toutes proches n'y faisaient qu'un point jaune, irradié comme un ostensoir. On ne voyait ni mât, ni cheminée, ni passerelle, ni mer, ni plus de quelques mètres de pont.

La brume opaque, la brume de poix.

Et, cependant, le paquebot, hurlant chaque minute de sa sirène, s'y ruait, à vitesse normale ou presque, semblait-il, autant qu'on en pouvait juger par le vent de la course et par le bruit de l'eau, étouffé, à peine perçu de si haut.

Le recteur frissonna, frissonna de tout son instinct révolté, qui ne "réalisait" pas le radar, frissonna également au froid humide.

Rentrer? Retrouver le salon sinistre, ou l'orchestre dément, ou la petite cabine, dans laquelle le pasteur mormon devait, comme Méduse dans son antre, l'attendre pour l'envelopper de ses tentacules verbaux? Non, l'ancien marin, à défaut de passerelle, préférait encore le pont dans la brume. Il releva le col de son veston, se mit en marche vers l'avant du navire, en suivant d'une main la rambarde.

Il s'arrêta, frissonna de nouveau; cette fois, c'était de l'étrangeté de cette course qui semblait n'être pas faite sur la mer par un navire, mais directement dans le nuage, porté par quelques planches, comme un Aladin aveugle sur son tapis.

Tenant de la main gauche la rambarde, seule visible, il continuait d'aller vers le vent, comme pour accroître encore cette ruée dans le néant.

Un cri .Venant de partout, de nulle part.

Des piétinements.

La sirène de brume, violente, interminable.

Et maintenant, qu'était-ce? Le prolongement de cette sirène, son roulement dans le brouillard, ou un râle? Un râle humain?

Oh!

De la brume émergeait là, tout près sur la rambarde qui basculait sur cette rambarde, semblait s'y loger comme une chenille, puis s'en détachait avec un nouveau cri, qui tombait, s'engloutissait dans le gris extérieur, en emportant son cri.

Héh! Là, là! Une autre forme humaine, debout, qui à son tour se dérobait dans le gris, dans le gris intérieur, s'y reculait, s'y fondait, avec un bruit assourdi de pas.

Plus rien.

Plus rien que le vent, la brume.

Une, deux secondes, sans doute, passèrent avant que le recteur ne réalisât, ne se retournât, d'instinct, vers la passerelle, ne se mît à crier:

—Un homme à la mer! Un homme à la mer!

Puis encore un moment fut nécessaire pour qu'il se rappelât que le navire était britannique, et criât en anglais:

—A man at sea! A man at sea!

Pas de réponse. La brume absorbait sa voix, le sifflement de l'air et les bruits lointains de la machine la couvraient.

Criant toujours, le prêtre voulut courir vers l'échelle de passerelle. A peine eut-il lâché la rambarde qu'il fut perdu; tout autour brillaient des lampes, des points jaunes. Il lui fallut se maîtriser de toute sa volonté, réfléchir, revenir à la rambarde, la suivre. Il l'avait tenue de la main gauche, il fallait donc la prendre de la main droite, et aller, aller, sans cesser de crier:

—A man at sea! A man at sea!

Ah! enfin, des lumières plus puissantes, plus groupées; certainement le "carrefour" devant la passerelle. Oui, c'était bien ce carrefour, le recteur distinguait le bas de l'échelle. Il y courut, haletant. Au premier palier, de nouveau il cria:

—A man at sea!

Une porte s'ouvrit ,sur une pièce sans brume, sur un homme qui regarda le clergyman, puis cria à son tour: "A man at sea!" et se mit à grimper en courant la seconde partie de l'échelle.

Le recteur vit passer devant ses yeux, volante, une forme blanchâtre. Oui, il savait: une bouée, munie d'un pot à flammes ,qui s'allumerait automatiquement à la surface de l'eau. Des flammes dans cette brume? Et après tant de temps? C'était la règle.

Il entendit des cris ,des bruits de pas, le tintement précipité du transmetteur d'ordres, le commandement attendu, qu'il traduisait sans s'en apercevoir:

—A gauche 10!

Puis un énorme silence, un silence qui seul faisait s'apercevoir qu'auparavant on entendait la machine, sans le savoir, cette machine qui venait brusquement de s'arrêter, de ralentir jusqu'au silence. Le vent sifflait plus aigu, de rester seul audible, tandis que l'immense navire couvrait sur son erre, tout en virant progressivement, en un grand cercle à l'extérieur duquel il s'inclinait pourtant.

L'ancien capitaine, détendu d'avoir son devoir, osait seulement penser que ce devoir était absurde, que tous ces mouvements, dans la brume, n'avaient aucun sens, que ceux qui les commandaient les savaient également absurdes, mais qu'eux aussi faisaient leur devoir sans espoir.

Oh! certes, sans espoir. Ayant retrouvé sa froide raison de marin, le recteur le savait mieux que quiconque. Depuis qu'il avait vu le corps tomber à l'extérieur, la sirène hurlé trois fois; cela faisait donc plus de deux minutes; le navire filait 30 noeuds, sans doute; deux minutes à 30 noeuds, cela donnait un mille marin, près de 2 kilomètres. Retrouver un homme à la mer, dans la brume, à 2 kilomètres! Et ceci après avoir décrit un cercle pour virer...

Bon. En tout cas ,il fallait dire aux officiers quel était ce temps écoulé.

Le recteur avait pensé tout cela sans cesser de grimper; de grimper d'autres portions d'échelle, vers...

...vers le soleil!

Car, au fur et à mesure qu'il allait, la brume se dégageait; et quand il atteignit la passerelle supérieure, celle-ci était inondée de rayons sous un ciel bleu.

Ainsi qu'il arrive souvent, la couche de brume était très mince, l'étage supérieur de la passerelle en émergeait totalement. Celui-ci semblait naviguer tout seul sur une mer de volutes et de flammèche, poursuivant un mât planté dans cette bouillie grise.

Au-devant de l'abbé Garrec, sur l'"aile" de passerelle, accouraient deux hommes, deux officiers. L'un d'eux lança en anglais:

—Qui a crié "un homme à la mer"? Vous?

—Moi, capitaine. J'étais...

—...Longtemps?

La sirène glapit précisément. Quand elle se tut, le recteur put dire, en tâchant de ne pas prendre un accent trop mauvais:

—Juste quatrième coup; trois minutes; un mille et demi.

L'Anglais, répéta, comme pour chercher à comprendre:

—Trois minutes? Un mille et demi?

Il prononça une phrase, si rapidement que le recteur ne comprit pas, pénétra dans la salle de navigation où il donna des ordres, ressortit, bredouillant quelque chose du genre de:

—Après trois minutes... Dans cette brume...

Puis il dévisagea le recteur, fit une grimace, dit comme pour lui-même: "Un clergyman", du ton dont il aurait prononcé "un fantaisiste", ou "un visionnaire".

(à suivre)

Les conteurs de contes

Avant la radio et la télévision et même avant le gramophone, certains conteurs pouvaient gagner leur vie à conter. Il venait de loin parfois, de village en village et on les payait généreusement en nature. Ces conteurs étaient des illettrés à l'imagination puissante, à la parole facile; quelques-uns étaient de véritables créateurs, capable d'inventer des épisodes pour convenir à l'auditoire présent. On en avait un à Ste-Anne-du-Bocage qui s'appelait Thomas à Simon Dugas, célibataire, c'est tout probable qu'il eut meilleure chance à apprendre à parler que s'il avait pris femme. Mais faut pas oublier qu'à la veillée dans toutes les familles, on s'amusait à écouter des récits. C'était le grand-père, la grand-mère, tante, cousin ou cousine qui se chargeaient de ce soin. Une histoire était souvent la récompense aux enfants sages.

Quand un conteur de renom était attendu, les voisins, les amis et les parents affluaient à la veillée, avides d'écouter les "histoires" prodigieuses, mais morales, il y avait toujours des bons et des méchants dans le conte, et toujours les méchants étaient punis, et la victoire restait aux bons.

LA SURVIVANCE

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.

MERCREDI LE 28 AOUT 1963

La Bible vous parle

C'est une joie pour le juste de pratiquer la justice, mais l'épouvante est pour ceux qui font le mal. (Prov. 21, 15)

(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).



Des gilets ultra-modernes de provenance italienne arrivent sur le marché. Le gilet représenté est tricoté avec une laine d'orlon acrylic et garni de deux diagonales en forme de "V" et de couleurs différentes.

Procès des parents-camarades

Le procès des parents-camarades est ouvert dans plusieurs pays européens. Aux Etats-Unis l'enfant est roi. Les familles commencent à réviser leurs méthodes d'éducation devant le torrent de violence provoquée par des bandes de jeunes. Révision cruelle pour des parents qui avaient cru — les malheureux! — que leurs enfants ne prendraient pas leur indulgence pour de la faiblesse. Et pourtant, c'est ce qui est arrivé. Et les pères et mères coupables versent maintenant de vraies larmes, celles que cause le chagrin d'avoir été de mauvais éducateurs.

Des raisons qui inspirent les parents à être pour leurs enfants des camarades plus que des éducateurs, la première — et la plus importante — est l'un des maux de la génération qui va de la quarantaine à la presque soixantaine. C'est une génération qui a la hantise de vieillir et qui se veut, à cause de cela, toujours jeune. Il suffit de regarder le comportement de ces hommes et de ces femmes — pas tous, bien sûr, et fort heureusement — qui luttent au fur et à mesure que passent les années pour être toujours "dans le train" des nouvelles générations; le jour vient d'ailleurs, où il ne sont plus assez souples pour monter en marche dans le dernier wagon. Le train disparaît à l'horizon et, cette fois, il faut reconnaître que l'on est vieux et pour de bon. Mais que n'a-t-on pas fait pour retarder l'heure fatidique!

IMPUISSANCE A RECOMMANDER:

Et bien! Ce que certains parents ont fait de plus grave, c'est précisément de se servir de leurs propres enfants comme d'un miroir. Et pour qu'il ne soit pas déformant, c'est-à-dire pour que les enfants les considèrent comme quelqu'un de leur clan, ils ne leur résistent pas, acceptent leurs caprices, et entrent dans leur jeu: ils veulent être leurs camarades.

Or, précisément, c'est celà, la plupart du temps, que reprochent les enfants à ces singuliers parents. Ils ne comprennent pas cette insistance à vouloir leur ressembler alors qu'ils leur demandent d'être pour eux des exemples.

Il y a aussi les parents qui ne savent pas tenir leur rôle et leur rang et qui, par lâcheté, se désintéressent de l'éducation de leurs enfants.

Ceux-ci se rendent parfaitement comptent de l'incapacité des auteurs de leurs jours à les commander. Cela devient plus grave car ils les méprisent pour leur faiblesse.

Il y a encore les pères qui travaillent et qui, lorsqu'ils rentrent, le soir, chez eux sont tellement fatigués qu'ils n'ont même pas la résolution de s'occuper de leurs enfants. Il reste évidemment la mère mais chacun sait que son rôle est d'autant plus effacé quand elle travaille elle-même.

Tout cela les enfants le savent et ils éprouvent, à un point que les adultes ne soupçonnent pas ce complexe de frustration de l'autorité paternelle. Ceux qui ont commis des délits justiciables des tribunaux n'hésitent pas à dire au juge, devant lequel on les a menés, que s'ils sont là c'est parce que leurs parents ne leur ont pas fait suffisamment de reproches.

EXEMPLE DES ADULTES:

Un garçon ou une fille qui sortent de l'enfance et pénètrent dans le monde de l'adolescence tournent automatiquement leurs regards vers leurs parents et cherchent auprès d'eux l'appui—c'est-à-dire l'autorité — dont ils ont besoin. Si la réponse ne correspond pas à leur espoir, si les parents ignorent ou, ce qui est pire, traitent à la légère les premiers problèmes de leurs enfants, si au lieu d'être des forts, ils sont des faibles, alors les enfants se détournent d'eux.

Les jeunes gens qui sont les victimes de la faiblesse des parents et que l'on accuse ensuite d'être devenu ce qu'ils sont répondent et souvent avec violence. Un organisme officiel de rééducation a fait une enquête sur cette jeunesse d'aujourd'hui et publié ses réponses.

Les voici, sans commentaire.

—Que voulez-vous que nous devenions, livrés à nous-mêmes depuis l'enfance?

—Certes, il est vrai que nous avons une mentalité déplorable! Mais les adultes sont-ils parfaits?

—Au fait, pourquoi aurions-nous envie de lire des auteurs romantiques ou modernes que nos parents abhorrent? Pourquoi alors voir des films de ciné-club puisque papa court voir les fesses de Brigitte?

LE JUSTE MILIEU:

La lucidité des jeunes, déçus par l'ambiance familiale, est d'une cruauté qui fait frémir. Si le père est un homme plus occupé des satisfactions matérielles que des problèmes sociaux avec lesquels les jeunes gens sont si rapidement sensibles, le fils le considère avec pitié.

Les rapports des parents et des enfants sont l'un des problèmes essentiels du monde moderne. Devant les excès d'une éducation trop sévère, une réaction libérale s'est dessinée depuis une cinquantaine d'années. Elle était indispensable car l'autoritarisme familial avait pris un caractère bien déplaisant. Mais l'évolution est allée trop loin dans la mesure où les parents ont cru qu'ils pourraient être les camarades de leurs enfants avant que ceux-ci n'aient atteint l'âge adulte. La vérité, ici encore est dans le juste milieu.

Nouveau règlement touchant les aliments

Ottawa. — M. C. A. Morrell, directeur de la Direction des aliments et des drogues au ministère fédéral de la santé, a fait savoir aux manufacturiers et distributeurs d'aliments qu'ils sont tenus désormais d'indiquer, sur les étiquettes, si un produit contient un assaisonnement artificiel. Il a précisé qu'un nouveau règlement à ce sujet a été adopté récemment à la lumière des tendances de la publicité. Ainsi, si un produit contient de la saccharine, l'étiquette doit le mentionner tout en la décrivant comme un édulcorant artificiel non nutritif.

Les recommandations Glassco sont à l'étude

Ottawa. — Les principales recommandations de la Commission royale Glassco sur la réorganisation des services du gouvernement font encore l'objet d'une étude sérieuse et active, et aucune d'elle n'a été écartée, a déclaré le président du Conseil privé, M. Maurice Lamontagne. Ce dernier est responsable de la mise en vigueur des recommandations. Il a qualifié de sans fondement un article publié dans "The Gazette" selon lequel les propositions de la commission Glassco seraient subrepticement mises au rancart.

Mes fautes . . . vos fautes . . . leurs fautes . . .

Colour-blind — daltonien

Complaint — plainte

Complexion — teint

Contact lenses — verres de contact

Cook — cuisiniers, cuisinière

Cost of living — coût de la vie

Cover-charge — couvert (au restaurant)

Crane (appareil) — grue

Cross-section — coupe en travers; coupe, section transversale

Crowd — foule.

Extrait du Petit dictionnaire du "Joual" au Français, par Augustin Turenne. — En vente aux Editions de l'Homme, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal, P.Q.

13ième DIM. APRÈS LA PENTECÔTE



Dieu a promis de nous sauver. Il a fait solennellement cette promesse à Abraham et à sa descendance. (La Bible) ne dit pas "à ses descendants", au pluriel, mais "à sa descendance", au singulier, comme s'il n'y avait qu'un descendant; le Christ. (Gal. 3, 16)

Société Catholique de la Bible

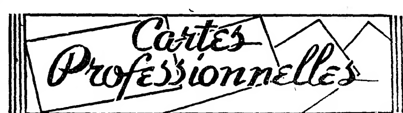
—C'est l'idée ou le sentiment qu'on a d'une chose qui en fait sa valeur et son prix.

Maurice Brodeur

* * *

—La solide valeur n'admet point d'injustice.

Duché



Partager les responsabilités . . .

(suite de la première page)

RESPONSABILITE DES POUVOIRS PUBLICS:

Quant aux pouvoirs publics, ils devront reconnaître l'existence et la nécessité des corps intermédiaires, faciliter la formation de tels groupements, leur accorder une protection juridique efficace, et rechercher et favoriser une réelle collaboration avec eux. "En évitant de voir dans ces groupements un luxe ou une menace, les dirigeants politiques y chercheront au contraire une source de lumière et d'expériences, une force qu'il faut s'allier, un appui et une aide indispensables à l'oeuvre qui est propre à l'Etat, soit la réalisation du Bien commun dans l'ordre temporel".

Le gouvernement devra s'associer ces groupements dans l'étude préalable, l'élaboration et la discussion des lois et des règlements. Il créera au besion d'autres organismes consultatifs, des conseils supérieurs ou des commissions permanentes, comme ceux qui existent déjà dans notre pays, et qui ont l'immense avantage de réunir ensemble les délégués de divers groupements et d'établir des relations organiques entre ceux-ci et les pouvoirs publics. "Il importe toutefois, ajoute la déclaration, de rendre ces organismes vraiment opérants, de leur assurer les moyens financiers et techniques nécessaires pour qu'ils soient efficaces et de tenir sérieusement compte de leur avis."

De plus, les pouvoirs publics devront encourager tous les hauts fonctionnaires, les conseillers techniques, les spécialistes et les juristes au service des divers organismes gouvernementaux, à rencontrer fréquemment les dirigeants et les membres des divers groupements afin de demeurer sans cesse au courant des problèmes concrets du milieu et de l'incidence pratique qu'ont les diverses mesures édictées par l'autorité civile.

Les pouvoirs publics devront aussi recourir, de façon habituelle et officiellement, à la collaboration des corps intermédiaires, tant pour l'application que pour le contrôle des lois et des règlements promulgués. Et ils feront connaître aux citoyens et aux corps intermédiaires, aussi exactement que possible, les vraies données des problèmes à résoudre, le sens précis et l'opportunité des mesures envisagées. Car, il importe que tous ceux qui sont affectés par de nouvelles lois puissent en connaître la raison d'être, l'esprit, la portée réelle et les exigences concrètes. Alors seulement pourront-ils en discuter avec calme et profit, et s'y soumettre de bon gré.

Le Message des évêques affirme que, du respect des devoirs réciproques qui incombent aux corps intermédiaires et aux pouvoirs publics, dépend pour une large mesure, le progrès constant et équilibré de notre société canadienne.

POUR UN DIALOGUE FECOND:

La déclaration ajoute que, dans une période de transition rapide et de réformes multiples, comme celle que nous connaissons, deux conditions générales supplémentaires peuvent favoriser le dialogue entre tous et une meilleure réalisation du Bien commun: le maintien d'une certaine sérénité dans les discussions et une évolution progressive.

L'épiscopat souligne qu'il faut bien distinguer entre le dialogue fécond et l'esprit de polémique ou de lutte partisane. "Nous exhortons donc paternellement tous les citoyens, tous les dirigeants des corps intermédiaires, tous les chefs politiques, à une grande sérénité dans les discussions et dans leurs rapports quotidiens. Que tous et chacun multiplient les contacts directs et les négociations discrètes de préférence aux déclarations publiques qui trop souvent provoquent et tendent les esprits. Que tous prennent, selon l'expression de Jean XXIII, "la vérité comme fondement des relations, la justice comme règle, l'amour actuel comme moteur et la liberté comme climat".

"Rappelons en terminant, ajoutent les évêques, qu'à notre avis, le souci sincère de vouloir progresser rapidement et de vouloir réaliser dans notre pays, le plus tôt possible, des oeuvres de grande valeur, voire même de rattraper certains retards, ne devrait pas nous induire cependant, à brusquer les étapes.

"En effet, la précipitation dans l'évolution économique et sociale susciterait des résistances et des refus qui pourraient être évités, deviendrait facilement génératrice de polémiques puis de conflits, qui à leur tour, plongeraient les hommes et les groupes dans la discorde. Et tôt ou tard, après de dures épreuves et certains échecs, il faudrait, qu'on le veuille ou non, envisager la dure nécessité de reconstuire lentement, et d'une façon plus rythmée cette fois."

$4,000,000 réclamés pour la perte du "Tritonica"

Les armateurs du "Tritonica" ont inscrit une poursuite de $4,000,000 contre ceux du "Roonagh Head" par suite d'une tragédie fluviale survenue le 20 juillet dernier. Le "Tritonica", un cargo de minerai de fer, a coulé bas dans le fleuve et 33 hommes d'équipage et le pilote ont été entraînés à leur mort.

La poursuite a été inscrite par la compagnie Snowberry Steamship contre Ulster Steamship, armateurs irlandais propriétaires du "Roonagh Head". On apprend aussi qu'une contre-poursuite a été prise par les armateurs irlandais contre la compagnie Snowberry Steamship.

Une enquête se poursuit à Québec actuellement sur cette tragédie.

La foi de nos jeunes

par Camille Dozois, ptre

Nous reprendrons la publication de cette chronique en septembre prochain.

Devinez qui . . .



©1961 Field Enterprises, Inc. All rights reserved

. . . a un mal de tête?

Il est six fois plus dangereux de rouler la nuit que le jour.

Si le trafic de nuit est beaucoup moins intense, il est aussi beaucoup plus meurtrier. Les statistiques montrent qu'un accident de la route sur trois se produit après le coucher du soleil. 44.1 p. -00 des victimes d'accidents de la route (soit près de la moitié, ce qui est énorme) sont tués pendant la nuit. De façon générale, les accidents nocturnes sont plus graves que ceux qui se produisent au cours de la journée: 81 accidents sur 1,000 survenus pendant la nuit entraînent mort d'homme, tandis que de jour il y en a 45 seulement.

On a donc calculé que le risque d'accident était triple et la gravité étant double, la circulation nocturne serait six fois plus dangereuse que la circulation de jour.

Est-ce une raison pour renoncer aux avantages de la circulation nocturne: routes nettement moins encombrées, température plus agréable pendant les mois d'été? Certes non. Il faut seulement s'entourer d'un certain nombre de précautions.

Il est indéniablement plus difficile de trouver un réparateur le nuit: il faut donc partir avec un véhicule en bon état. Il est sage d'accorder une attention particulière au parebrise qui doit être soigneusement nettoyé pour permettre une visibilité maxima et à

l'essuit-glaces qui doit fonctionner si la pluie survient (on trouvera difficilement le technicien susceptible de le mettre en marche à 2 heures du matin). Bien sûr, ce serait pure folie de partir de nuit avec un système de phares et de lanternes ne fonctionnant pas parfaitement.

PARTEZ REPOSE

Mais si l'état de visibilité est important, celui du conducteur ne l'est pas moins. Un chauffeur ivre de fatigue... ou de boisson (ou rendu somnolent par un trop bon repas) est un danger, même au volant de la meilleure mécanique.

Quand on doit rouler toute la nuit, il faut dormir pendant la journée, ou tout au moins avoir fait une sieste prolongée. Rien ne remplace le sommeil pour assurer le repos organique nécessaire à l'intégrité des réflexes et à la rapidité des réactions. Il est très mauvais de partir "sur les nerfs". La fatigue et le surmenage libèrent dans l'organisme des substances nocives qui peuvent produire dans le cerveau des effets analogues à ceux de l'excès de boisson.

Mais il n'y a pas que les "petits coups" ou les gros repas qui puissent exercer une influence néfaste sur la conduite nocturne. Il y a aussi les yeux. On peut avoir une vue excellente dans la journée et distinguer à 150 pieds un moineau sur une branche, et voir difficilement la nuit. La vision diurne et la vision nocturne mettent en jeu des parties de l'oeil différentes et n'évoluent pas de façon parallèle.

Lors de sessions récentes en France sur les accidents de la route, des ophtalmologistes ont proposé qu'on retire le permis de conduire la nuit aux personnes dont la vision nocturne est déficiente même si le jour elles ont des yeux de lynx et nul besoin de lunettes.

Toutefois, même les privilégiés qui jouissent d'une excellente vision de nuit peuvent être victimes du phénomène de l'éblouissement. L'oeil humain a d'autant plus de difficultés à s'adapter au passage de la vision diurne à la vision nocturne qu'il a été soumis au cours de la journée à un éclairage plus violent.

Des spécialistes américains ont montré qu'après 4h.30 d'exposition au soleil (sans lunettes) sur une plage de Floride, l'adaptation nocturne de l'oeil diminue de moitié. L'effet aveuglant de la luminosité varie selon les individus. Plus ou moins prononcé, il peut aussi être transitoire ou se prolonger plusieurs jours chez des individus particulièrement sensibles. Par conséquent, si on doit regagner la ville en auto après une journée passée sur la plage et dans l'eau (ou en haute montagne le soleil sur la neige étant encore plus aveuglant que sur la mer), il faut porter des lunettes noires. Si on a négligé de les mettre, il est imprudent de prendre le volant.

Marée montante

I wish I could. -Je vis au mileu d'une population en majorité anglaise. Je voyage, fais des emplettes et souvent j'attaque indiscrètement peut-être, un interlocuteur d'occasion: "Parlez-vous français?" "I wish I could" est la réponse commune que l'on recueille sur les lèvres non pas seulement des lettrés, mais de tous ceux qui ont quelque rapport avec le public, comme les constables, les facteurs, les commis de magasins, etc. . .

En Colombie-Britannique, plus qu'ailleurs peut-être, on constate une poussée générale vers une plus compréhensive connaissance de la langue française.

Je pourrais citer tel important pensionnat catholique, où toutes les religieuses se font un honneur et un devoir d'étudier le français, de le parler et de l'enseigner. Son honneur ,la maîtresse de New-Westminster, a fait des instances pour rencontrer un groupe de visiteurs français à l'occasion du Congrès de l'ACELF, et bien entendu, c'est en français qu'elle leur adressera des paroles de bienvenue.

Dans nos journaux du 5 août dernier, on pouvait lire une nouvelle annoncée en larges manchettes. Il s'agissait de la nomination d'un Canadien français à la gérance de la Cie Bell Telephone: M. Marcel Vincent. De fait ce fut un événement d'importance, car c'était la première fois qu'un Canadien français parfaitement bilingue devenait le président de cette compagnie dont l'astif dépasse deux milliards de dollars.

Au moment où je rédige ces notes, nos quotidiens donnent une large publicité à la résolution de M. T. C. Douglas, chef du nouveau parti démocratique, qui réclame l'abolition du Sénat et sa sustitution par un conseil fédératif composé d'un nombre égal de Canadien français et anglais. Il y a dix ans seulement pareille proposition eut été inconcevable.

En Colombie, M. Leslie Peterson, ministre de l'Education, se creuse les méninges et fouille le pays pour trouver des professeurs de français.

En Ontario, au Manitoba, la vigoureuse poussée du français, en vagues irrésistibles, battent en brève les citadelles gouvernementales d'où émanèrent jadis tant de législations contre les minorités.

A Edmonton, je pourrais citer le nom d'un Canadien français hissé administrateur d'un grand garage, parcequ'il était parfait bilingue. Il avait "anglicisé" son nom; mais pardonnons-lui ce péché mignon.

J'ai sous les yeux la photographie du jeune Roger Turenne de St-Pierre-Jolys Man., qui vient d'"être choisi "guide bilingue" au Parlement du Manitoba: position nouvelle créée par les autorités provinciales.

Certes il existe un mouvement séparatiste, mais il est bon de constater aussi l'apparition de contre-offensive pacifiste. Nous en avons eu un réconfortant exemple dans cet échange de 10 étudiants de Québec contre 10 étudiants de Vancouver. L'un deux, François Couture, avouait candidement son allégeance au mouvement séparatiste avant son voyage en Colombie. Mais de retour dans sa province du Québec, il confessait ouvertement que ce mouvement était déraisonnable.

Une évolution est en marche à travers le Canada: c'est la marée montante du "français" qui gagne toutes les sphères de la nation. Elle peut se déchaîner en révolution séparatiste. Mais elle peut elle aussi être le présage de la paix et de l'harmonie dans un pays entièrement bilingue.

Signé: LORGEL

590 cas de tuberculose l'an dernier

Le Bureau fédéral de la statistique a indiqué qu'on a enregistré 590 nouveaux cas de tuberculose en mai dernier au Canada.

Ce nombre porte à 2,617 le total des victimes de cette maladie durant les cinq premiers mois de l'année. Pendant la même période en 1962, ce nombre était de 2,855.

"Revigorer la famille catholique" Jean XXIII

Revigorer la famille catholique est l'un des buts du présent concile. Les époux chrétiens jouissent d'un état sacramentel dans le Corps mystique. La famille nait de cet état, elle est la serre-chaude où la grâce fait fleurir les vertus dans les jeunes âmes. Il faut que la famille vive de ce mystère.

Saint Augustin écrivait à une mère de famille: "Nous considérons votre maison comme une petite église." C'est ce qui manque le plus à notre époque: des foyers sanctuaires.

Selon la C. de C. d'Edmonton

Le public devrait être mieux informé au sujet des rouages de la fiscalité

Edmonton. — La Chambre de Commerce d'Edmonton a proposé l'établissement d'un programme d'éducation public sur les impôts. Cet organisme y voit un moyen d'éliminer l'opportunisme politique manifesté quand il s'agit d'imposer les revenus.

Dans un mémoire présenté à la Commission d'enquête sur la taxation, ce groupement, qui rassemble 1,800 membres, déclare qu'il a toujours été politiquement impopulaire, chez la plupart des Canadiens, de proposer une baisse des impôts sur les corporations, la déduction des dividendes des revenus personnels, ou une échelle d'imposition moins élevée pour les personnes qui ont des revenus extrêmement importants.

Selon la Chambre de commerce, cette opposition provient de l'ignorance du public. Cet organisme estime qu'il faut réédifier de façon claire et nette la structure du système d'imposition du Canada pour que les contribuables puissent voir et comprendre ce qui se passe. Ainsi, il faudrait mettre fin au secret traditionnel entourant la préparation du budget. "Bien avant d'être présentés" aux Communes, les projets de modifications d'impôts devraient être rendus publics.

LES SALARIES:

Et ce mémoire, le premier présenté à la commission au cours de ses deux jours d'audition à Edmonton, demande: "Combien de salariés se rendent compte de ce qu'ils paient par année au gouvernement sous forme d'impôts sur le revenu, sur les ventes, ou d'impôts indirects?"

Beaucoup de gens, ajoute cet organisme, pensent que les impôts sur les corporations, au lieu d'être réglés aux dépens des géants de l'industrie, sont portés au compte des consommateurs en majorant les prix.

La Chambre de commerce d'Edmonton recommande également que de hauts fonctionnaires du ministère des Finances soient chargés d'adapter notre système fiscal aux changements continuels de la vie économique contemporaine.

Si on maintient le système actuel, poursuit le mémoire, il faudrait y apporter des modifications, comme celle consistant à faire passer de 80 à 500 pour cent les impôts des personnes ayant des revenus élevés.

La défense des coopératives

Après avoir entendu une dizaine de plaidoyers attaquant les déductions de taxes accordées aux coopératives, les membres de la commission royale sur la taxation ont prêté l'oreille aux premiers arguments défendant les coopératives.

Le président du Farmer's Union of Alberta, Edward Nelson, a présenté un mémoire qu'il a commenté lui-même, "Une hausse de taxes imposée aux coopératives n'aurait aucune justification légale ou morale. Car celles-ci ne sont pas des entreprises commerciales, mais plutôt un service, et leur structure ne peut être comparée à celles des industries au des commerces", a-t-il dit.

Cherchant à justifier la période de trois ans sans taxes accordées aux coopératives et le fait que les ristournes qu'elles accordent peuvent être déduites du revenu imposable, la FUA affirme dans son mémoire que les fonds de la coopérative n'appartiennent pas à cette dernière, mais à ses membres, qui ont déjà payé l'impôt sur cet argent.

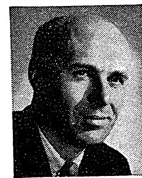
Il est aussi affirmé dans ce mémoire que les coopératives n'existent que pour fournir une nécessité ou un service au prix coûtant à leurs membres, qu'il s'agit d'organismes vraiment démocratiques et que les ristournes remises aux membres ne sont qu'une juste compensation pour le prix trop élevé demandé à l'origine.


Dr Rosario Cousineau de Sherbrooke


Ernest Dauphinais, ING. P. de Chicoutimi


Me Louis Deniset de Winnipeg, Manitoba


Ernest Désormeaux d'Ottawa, Ont.


Me Claude Ducharme de Montréal

Nominations à la Sauvegarde

La Sauvegarde, entreprise associée au Mouvement Desjardins, est heureuse d'annoncer les nominations de neuf nouveaux membres à son Conseil d'administration.


Gaétan Ducharme, ING. P. de Montréal


Emery Leblanc de Moncton, N.B.


Me Ronaldo Raboin de Rimouski


Georges-Etienne Turcotte de St-Jacques Montcalm

ST-SACREMENT
Vancouver

CAMP ANNUEL DES SCOUTS DE ST SACREMENT, VANCOUVER:

(Alouette Lake: 3 au 10 août)

Voici la liste de nos Scouts qui ont participé au Camp annuel du début d'août: Henri Abgrall, Maurice Boisvert, Jacques Cormier, Brian Keir, Jacques Jantzen, Robert Larochelle, Thomas Larochelle, Timothy Lavery, Paul Maxhymchuck, Paul Meloche, Gérald Lefrançois, Daniel Ouellette, Denis Pallard, Jean Peloquin, Richard Therrien, Dominique Rossetti, Stephen Graham. (L'un des chefs de patrouilles, André Nagy, fut empêché à la dernière minute, par maladie, de participer au camp).

Suit le programme détaillé, au jour le jour, de cette semaine complète de camp scout au Lac Alouette.

SAMEDI 3 AOUT:

10h.15 — Après une visite à l'église pour mettre sous la protection de la sainte Vierge leur semaine de camp, 17 de nos scouts sont montés en voitures pour se rendre au lac Alouette, non loin de Haney, à l'entrée du Parc Garibaldi. Conduisirent les scouts à destination: MM. Wilfrid Lefebvre (scoutmestre); Benjamin Simard, assistant-scoutmestre; Marcel Boisvert, R.D. Keir, Irénée Lefrançois, Bernard Ouellette, Joseph Pallard et Mme Roland Therrien.

11h. — Arrivée à Haney. Ralliement de toutes les voitures au magasin "Super-Valu". Achat de provisions: $86.00.

11h.30 — Départ pour le camp.

12h.15 — Arrivée au "Boy Scout Group Camp" du Lac Alouette. Ce Camp se trouve à quelque 500 verges du grand chemin.

12h.30 — Dîner. (chacun avait apporté son propre lunch pour ce premier repas au camp).

13h. — Transportation de l'équipement du grand chemin aux coins des patrouilles; dressage des tentes; amélioration du camp. Le transport du matériel fut plutôt fatigant à cause de la distance et de la chaleur.

16h.30 — Un premier incident: le scout Paul Meloche se blesse la main, avec sa hache, et doit se faire conduire par le scoutmestre chez le Dr Arber de Haney pour 5 points de suture. Retour à 2h.

18h. — Souper consistant en "chiens chauds" ou "hot dogs", comme on dit en latin!

21h. — Coucher. Au cours de cette première nuit de camp, "Zoro" (un personnage qui désire conserver l'anonymat et pour cause) monte un coup "pendable" aux scouts. Il fait une marque sur toutes les tentes et vers 1h. voavertis de cet attentat, avaient pourle 3 douzaines d'oeufs. Les scouts, tant organisé une vigile avec sentinelle pour toutes les haures et durant toute la nuit!

DIMANCHE 4 AOUT:

7h. — Lever, prière, levée du drapeau.

7h.45 — Réunion générale pour fixer le programme de la journée et recevoir les avis et recommandations du scoutmestre.

8h. — Déjeuner (2 oeufs, 1 tranche de bacon, du pain et du lait); Nettoyage des camps par chaque patrouille.

9h.45 — Répartition des emplois: les Lions: dresser l'autel pour la messe en plein air; les Renards (Foxes): construire la table des chefs; les Eperviers (Night Hawks): construire les latrines.

12h. — Dîner (sandwiches au baloney.

12h.45 — Sieste.

14h. à 15h.30 — Bain.

16h.15 — Arrivée du R.P. Jean-Ls Lemire, s.s.s., notre aumônier, ainsi que du Père Nazaire Roy, s.s.s., et du second assistant-scoutmestre, Marc Dupas. Le Dr Benjamin Simard, 1er assistant scoutmestre, était allé les chercher à Vancouver.

16h.45 — Messe dialoguée en plein air, célébrée face à l'assistance et servie par les scouts Paul Meloche et Timothy Lavery.

18h. — Souper (Chip Steaks).

20h. — Départ du Père Lemire et du Dr Simard. Ce dernier devait nous revenir lundi soir. Bain pour tous, excepté l'équipe des Lions, qui a dû terminer la construction de la table de camp.

21.30 — Coucher précédé de la prière.

LUNDI 5 AOUT:

3h.45 — Réveillé par Stephen Graham (scout), qui se sentait mal, le scoutmestre a donné à ce dernier deux pastilles de lait de magnésie.

7h. — Lever. Prière.

7h.45 — Réunion générale.

8h. — Déjeuner (oeufs, bacon, pain et lait).

9h.30 — Emplois: construction de clôtures autour des coins de patrouilles.

11h.30 — Bain pour tous les scouts.

12h. — Dîner (sandwiches de baloney, orange, biscuits et lait).

14h. — Construction d'une porte-arche.

14h.30 — Le scoutmestre va chercher une ambulance pour conduire Stephen Graham à l'hôpital de Haney. On découvre qu'il souffre d'un virus nommé "interitis"; le Dr Lusk a communiqué avec la mère de Stephen pour la mettre au courant de l'état de son fils. Un autre scout, Timothy Lavery, qui se sentait mal également, nous a accompagnés à Haney. Le Dr Lusk lui a prescrit un remède pour le mal dont souffrait Stephen et ça lui a fait grand bien. Le scoutmestre revient au camp à 18h.45.

18h. — Souper.

20h. — Bain pour tous.

21h. — Prière et coucher.

MARDI 6 AOUT:

7h. — Lever. Prière. Levée du drapeau

7h.45 — Réunion générale.

8r. — Déjeuner (corn flakes, pain, lait).

9h.30 — On organise une course au trésor avec 3 prix de .25; 3 de .10 et 3 de .05.

10h. — Le scoutmestre va voir le Dr Arber, à Haney, avec le scout Paul Meloche, qui s'était blessé à la main avec sa hache, samedi dernier. Aucune complication; Paul peut enlever son bandage. Ils reviennent au camp vers midi, après une visite à l'épicerie.

12h. — Dîner ((soupe au tomates, pain).

14h. — Temps libre.

14h.10 — Le scoutmestre conduit à l'hôpital de Haney le scout Richard Therrien, qui lui aussi semble souffrir du même virus que Stephen. On doit attendre 2 heures pour voir le médecin; on revient au camp à 17h.50.

18h. — Souper (spaghetti et oeufs).

20h. — Feu de camp (chocolat au lait).

21h. — Coucher.

MERCREDI 7 AOUT:

7h. — Lever. Prière. Levée du drapeau.

7h.45 — Réunion générale.

8h. — Déjeuner (saucisses, oeufs, pain).

9h.30 — Jeu de groupe ("Les contrebandiers" ou "The smuggler's game.).

11h.30 — Bain pour tous.

12h. — Dîner (sandwiches, lait, biscuits, oranges).)

2h. — Promenade à la plage publique où les scouts se baignent. L'assistant-scoutmestre, Dr Benjamin Simard, accompagne les jeunes; retour au camp vers 17h.

16h.30 — M. William Lavery, père de Tim et président du Comité Protecteur des Scouts et Louveteaux, nous rend visite et nous apporte notre commande de pains et de biscuits.

18h. — Souper (ragoût et crème glacée).

19h. — Temp libre.

22h. — Prière et coucher.

JEUDI 8 AOUT:

7h.30 — Lever. Prière. Levée du drapeau.

8h.05 — Réunion générale.

9h.30 — On continue la couse au trésor, organisée hier par l'assistant-scoutmestre, Dr Benjamin Simard.

9h.15 — Départ du scoutmestre pour Haney, où il va chercher Richard Therrien qui y était hospitalisé depuis mardi. Retour à 11h.30.

11h.30 — Bain pour tous.

12h. — Dîner (sandwiches de baloney).

13h.30 — On continue toujours la course au trésor, qui demeure encore introuvable!

16h. à 16h.30 — Bain pour tous.

17h.30 — Souper ("chili con carne").

19h.30 — Encore la course au trésor!

20h.15 — Arrivée du commissaire de district, M. Bill Ostrum.

20h.30 — Feu de camp en l'honneur du commissaire de district.

21h.15 — Bain pour tous.

21h.30 — Chocolat au lait chaud servi à tous. Coucher des scouts.

22h.30 — Départ du commissaire de district.

23h. — Coucher des chefs.

VENDREDI 9 AOUT:

7h.45 — Lever. Prière. Levée du drapeau.

9h. — Déjeuner (oeufs, jus de fruit, pain);

10h. — On continue sans se décourager la fameuse course au trésor. Celui-ci est enfin découvert par les Lions.

12h. — Dîner (sandwiches au fromage).

13h.30 — Nettoyage des coins de patrouilles.

14h.30 — Temps libre.

17h. — Souper aux crêpes.

18h.30 — Les parents du scout Stephen Graham viennent chercher leur fils à l'hôpital de Haney.

18h.30 — Les scouts se préparent pour la clôture du camp demain avant-midi. Ils ont monté leurs boîtes de patrouilles au camp no 23; qui se trouve à mi-chemin entre notre camp et la grande route.

21h.30 — Prière du soir et coucher.

23h. — Coucher des chefs.

SAMEDI 10 AOUT:

7h. — Lever. Prière. Levée du drapeau.

7h.30 — Réunion générale.

7h.45 — En un temps record (quelques minutes) les tentes sont baissées et roulées, prêtes à être transportée, puis on prend le déjeuner.

8h.45 — Déménagement de l'équipement au point de départ sur la grande route; on procède avec sérénité et bon ordre.

11h.30 — Tout est prêt pour le départ; on laisse le camp dans un ordre parfait.

13h. — Retour à Vancouver. Voici les noms des parents qui ramenèrent les scouts avec le scoutmestre Wilfrid Lefebvre et l'assistant-scoutmestre Dr Benjamin Simard: MM. Dr Lorenzo Meloche, Bill Lavery, Irénée Lefrançois, Joseph Pallard, Bernard Ouellette, Roger Larochelle et Louis Abgrall.

Trophées décernée lors de la clûture du camp: "Meilleure patrouille": les Lions; "Meilleur scout": Paul Meloche; "Meilleur scout Pied tendre": Denis Pallard; "Meilleur aspirant": Dominique Rossetti.

RAPPORT FINANCIER DU CAMP 1963:

Recettes:	
Cotisations des Scouts	$166.00
Cotisation du R. Frère Nazaire Roy, s.s.s., qui participa à tout le camp	10.00
Don du R.P. aumônier J.-Ls Lemire, s.s.s.	5.00
Dons anonymes	20.00
Total	**$201.00**
Dépenses:	
Epiceries:	$104.14
Pains et biscuits	21.89
Coutellerie	1.31
Rôtissoire	1.70
Gasoline pou la voiture: 200 milles et plus au cours de la semaine	4.50
Médecine	1.25
Frais d'hospitalisation (Richard Therrien)	2.00
Total	**$136.79**
Argent en main	62.92
Surplus	**$1.29**

N.B. —

A nom de tous les paroissiens, ainsi qu'en celui des scouts et de leurs parents, les autorités de la paroisse St-Sacrement tiennent à féliciter bien cordialement les chefs si dévoués et si compétents de notre Troupe scoute pour le grand succès du camp de cet été et pour tout le bien qu'ils ont fait ainsi à nos jeunes. Merci également à tous les membres du Comité Protecteur des Scouts et des Louveteaux qui, par leur dévouement des derniers mois plus spécialement ont assuré le plein succès de cette entreprise. Enfin notre reconnaissance à tous les parents qui ont aidé plus immédiatement les chefs soit par le transport des enfants ou de toute autre façon.

SOUMISSIONS

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLIC DU CANADA

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 322,, édifice Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR ECOLE DE 8 CLASSES ET MOTEL — RESIDENCE POUR LES INSTITUTEURS (6 UNITES), PENSIONNAT INDIEN CROWFOOT, CLUNY (ALB.), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H. A. E.), le MERCREDI, 25 SEPTEMBRE 1963.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $125.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

Directeur régional, 10225 - 100 avenue, Edmonton; gérant du bureau, pièce 414, édifice Public, Calgary: et on peut les consulter à pièce C-705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; aux bureaux de poste de Cluny, Crowfoot et Gleichen; et aux bureaux des "Builders' Exchanges" à Edmonton et Calgary (Alb.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier,
Secrétaire.

SOUMISSIONS

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLIC DU CANADA

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR FAUTEUILS, EN BOIS DUR, ... FAUTEUILS, PIVOTANT ET BASCULANT, EN BOIS DUR, CHAISES DE BUREAU, EN BOIS DUR,"

seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A. E.), le MARDI, 24 SEPTEMBRE 1963.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de:

Chef des achats et des approvisionnements, pièce C-459, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; ainsi qu'aux bureaux régionaux suivant du Ministère des Travaux publics, case postale 4600, fort Pepperrell, édifice No. 301, Saint-Jean (T.-N.); case postale 875, Halifax; case postale 1350, Saint-Jean (N.-B.); Station du Port Champlain, l'Anse-au-Foulon, Québec 2; 1631, rue Delorimier, Montréal; 225, rue Jarvis, Toronto; 269, rue Main, Winnipeg; case postale 1208, Saskatoon; case postale 488, Edmonton; 1110 rue Georgia ouest, Vancouver, B.C.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On peut exiger que l'adjudicataire fournisse, avant l'adjudication du contrat, un dépôt de cautionnement dont le montant et la forme seront acceptables pour le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier,
Secrétaire.

SOUMISSIONS

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLIC DU CANADA

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mension "SOUMISSION POUR CONTRAT No 13/63/JE — PONT SUR LA RIVIERE FIDDLE ET APPROCHES — MILLE 29.08, ROUTE JASPER-EDMONTON, PARC NATIONAL DE JASPER (ALB.)" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H. A. E.), le MARDI, 17 SEPTEMBRE 1963.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

Direction du génie (aménagement), pièce D-514, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ot- (aménagement), pièce 700, édifice tawa; Bureau de la Direction du génie Begg, Vancouver; M. J. E. Savage, ingénieur régional, Direction du génie (aménagement), 10225-100e avenue, Edmonton; Ministère des Travaux publics, 414 édifice Public, Calgary et on peut les consulter au bureau de l'ingénieur régional, Direction du génie (aménagement), édi- Le dépôt sera remis dès que les do- fice Fédéral, Banff (Alb.). cuments seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier,
Secrétaire.

—La température des pôles terrestres donne une idée du froid qui règne dans l'espace interplanétaire.

* * *

—Nous ne connaissons le prix des choses qu'après les avoir perdues.

Plaute

* * *

—Ce que vous êtes parle plus haut que ce que vous dites.

Rôle de l'Eglise dans les conflits raciaux

Toronto. — La place et le rôle de l'Eglise dans les conflits raciaux a suscité de vifs débats au congrès mondial des Eglises anglicanes. Pour sa part, M. Francis West, délégué laïc de l'Eglise épiscopalienne de Virginie, s'est élevé contre l'intervention de l'Eglise dans la lutte en faveur de l'intégration des Noirs aux Etats-Unis. D'autres orateurs, toutefois, ont souligné avec vigueur la nécessité d'éliminer toutes traces de racisme dans l'Eglise. L'un des délégués laïcs de Cincinnati, M. Charles Taft, a déploré de son côté la tiédeur de l'assemblée générale réunie à Toronto à l'égard des problèmes de relations entre les Noirs et les Blancs.

Les dangers de la vente de l'alcool de bois

Winnipeg. — L'Association des pharmaciens du Canada a demandé au gouvernement fédéral d'instituer une législation destinée à interdire la vente, sans contrôle, de l'alcool de bois. La requête a été faite sous forme d'une résolution approuvée à la séance de clôture du congrès annuel de l'Association ici. La résolution déclare que "bien que les pharmaciens détaillants soient requis par la loi, d'enregistrer les ventes d'alcool de bois dans leurs registres de poisons, ce produit se vend sans contrôle dans d'autres établissements comme les quincailleries". Les délégués ont approuvé une autre résolution qui dit que l'Association reconnaît l'existence d'un lien entre l'usage du tabac et l'incidence de certaines maladies.

ATTENTION PROFESSEURS CATHOLIQUES

D'après les derniers rapports les positions suivantes sont disponibles dans les Ecoles catholiques. Base générale de salaire: $3,000.00.

ATIKAMEG, Div. Pub. (2) grs 2 et3, 4 et 5
BONNYVILLE Pub. (2) Sr. H.
BOW RIVER Sép. grs 8 et 9 (2)
CALGARY Sép., plusieurs
CAMROSE Sép. (5) 2 élém., Jr. H. 3, Sr. H.
CASTOR Sép. (2) grs 3 et 4, 5 et 6
CLANDONALD Sép. (2) grs 3 et 4, Sr. H.
CLUNY indienne Jr H. mathématiques et sciences; économie grs 7-11 (2)
COALDALE Sép. Sr. H.
DAWSON CITY Sép. élém. (1)
DRUMHELLER Sép. (5) 2 élém., 1 Jr. H., 2 Sr. H.
EDMONTON Sép. plusieurs
FRIEDENSTAL Div. Publique, élém.
FORT CHIPEWYAN Div. Pub. (2))
FORT KENT Division Publique (3) élém., (1) économie
FORT VERMILLON Sép. (2)
FRIEDENSTAL Div. Pub. (2)
GIFT LAKE Div. Pub. (3) grs 2 et 3, 4 et 5, 6, 7 et 8
GRANDE PRAIRIE Sép. gr. 9 (2)
GRAND CENTRE Sép. (2) grs 4 et 5, 5 et 6
GRIMSHAW Sép. (2)) grs 4 et 5, gr. 2
GROUARD, East et Big Prairie D.P. (3)
HIGH PRAIRIE Sép., grs 1, 2, 3 et S.H. (3)
HIGH PRAIRIE Div. DONNELLY et GUY Pub. grs 2, 3, 7, 9, H.S. (7)
HAY RIVER Sép. (3) 2 élém., H. S.
JASPER PLACE Sép. (8)
KILLAM Sép. (1) choix de l'élém. ou H.S.
LaCOREY Div. Pub., grs 3 et 4 (1)
LAFOND Div Pub. (1)
LEDUC Div Pub. (2) gr 2, Jr. H.
LEGAL Div. R.C. (2)
LETHBRIDGE, Jr. H. homme et élém. (2)
McLENNAN Sép. grs 4, 7, 10 (3)
McMURRAY Sép. (2)
MANNING Sép. (3) grs 3, 7, 9
MEDICINE HAT Sép. (4) élém.
MORINVILLE R.C. Pub., gr 4 français, anglais 7 et 8, 5 et 6 (3)
NORTHLAND Div. KEG RIVER, PADDLE PRAIRIE (4)
ONION LAKE, INDIAN, SASK. (4)
PEACE RIVER SEP. (3) Jr. et Sr. H.
PICTURE BUTTE Sép. grs 9 et 10 (2)
PINCHER CREEK Sép. (2) Jr. et Sr. H.
PROVOST Sép. (2) élém., gr 9
ST-ALBERT S.D. no 3, élém. (5)
ST-ISIDORE S.D. no 5054 (1)
ST-PAUL S.D. no 2228, gr. 8 (1)
ST-PAUL (COMTE de) grs 3, 4, 5 et 6 (5)
ST-VINCENT Div. Pub. grs 4, 5 et 6 (1))
STE-LINA Div. Pub, fr. 5 et 6, 7 et 8 (2)
RAYMOND Sép. (2) gr. 2, grs 5 et 6
RED DEER Sép. plusieurs
RICH VALLEY D.P. plusieurs
SEXSMITH Sép. (3)
SLAVE LAKE Div pub. (2)
TABER Sép. gr. 3 (1)
THERIEN Div. Pub. grs 3 et 4, 7 et 8 (2)
VALLEYVIEW Sép (2)
VEGREVILLE Sép. High School (Ang. et Sciences) (1)
VIMY Div. Pub. gr. 9 et Sr H. (2)
WAINWRIGHT (plusieurs) gr. 12, élém.
WETASKIWIN Sép. grs 2 et 3, 4 et 5, 9 (3)
WATSON LAKE Sép. (3)
WHITECOURT Sép. (2) grs 4-5-6, 7-8-9

Pour plus d'informations, écrivez à:

Rév. C. Kinderwater,
11257 avenue Jasper
Edmonton, Alberta,
ou téléphonez à nos frais: GA 2-4097

De plus les gradués des Hautes Ecoles Catholiques peuvent écrire à l'adresse ci-dessus mentionnée au sujet de bourse d'enseignement et pour des emprunts.

NOMINATIONS A LA SAUVEGARDE





ANDRÉ-G. LEROUX, C.A. GÉRARD BOUVIER, C.A. HENRI LEBLOND, A.S.A.

La Sauvegarde, entreprise associée au Mouvement Desjardins, est heureuse d'annoncer les nominations de M. André-G. Leroux, C.A., contrôleur, et M. Gérard Bouvier, C.A., comptable en chef. L'actuaire de la compagnie est M. Henri Leblond. A.S.A.

SAINTE-LINA

DECES DE M. DENIS DAOUST:

Le samedi, 24 août, est décédé au Foyer Youville de St-Albert, M. Denis Daoust, à l'âge de 79 ans et 5 mois. Né à Woonsocket, Rhode Island, Etats-Unis, M. Daoust arrivait avec ses parents, M. et Mme Moïse Daoust, à Casselman en Ontario; il était alors jeune bébé. En 1906, il épousait Louisa Vallée qui le précédait dans la tombe le 11 octobre 1961. En 1916, c'était le départ pour lui et sa jeune famille pour l'ouest. Ils vinrent s'installer à Ste-Lina où étaient déjà rendus tous les parents de son épouse depuis déjà un an ou deux. Avec tous les autres pionniers de Ste-Lina, il connu les misères primitives des premiers pionniers des environs. Deux enfants sont nés de son mariage: Mérisa (Mme Paul Mahé) d'Edmonton, Henri, de Red Deer; il laisse aussi deux enfants adoptés en bas âge: André Vallée d'Edmonton et Angela Côté (Mme Léo Tanguay) également d'Edmonton; trois soeurs: Anita (Mme Maurice Quenneville) de Cornwall, Ont., Aimée (Mme Stanley Casselman) de Windsor, Ont., et Bertha (Mme Eugène Clément) d'Alfred, Ont.; il laisse également trois petits-enfants et un arrière-petit-enfant.

Son service funèbre fut chanté par M. le curé André Desjardins en l'église Ste-Lina, où il passa la majeure partie de sa vie et il fut inhumé dans le cimetière local à côté de son épouse, décédée un an et dix mois avant lui.

La famille de M. Daoust désire exprimer ses chaleureux remerciements aux RR. SS. Grises de Saint-Albert qui ont fait preuve de tant de dévouement à ses côtés, aux membres du clergé qui ont répondu charitablement aux désirs du défunt en lui administrant les derniers sacrements, au personnel du Foyer Youville, à Mme Marie Pitre du Foyer Sunnyside Manor de St-Paul, aux médecins de St-Paul, au Dr Charles Lefebvre, à l'hôpital Général d'Edmonton et du Foyer Youvillé respectivement. Elle remercie également d'avance tous ceux qui feront une prière pour le défunt, qui certainement leur remettra, arrivé au Royaume éternel.

Annonces classées

EPICERIE A VENDRE

Epicerie de village. Bien établie. chiffre d'affaires: $40,000.00 par année. Bénéfices additionnels de $100.00 de la part des agences. Appartement contigu. Doit vendre pour cause de santé. Vente à perte: $13,500.00.

E. J. L'Heureux,
Vimy, Alberta.

PROFESSEURS DEMANDES

Des positions de professeurs à temps partiel sont offertes; 2 à 5½ jours par semaine. Pour plus amples détails, veuillez écrire ou téléphoner au Surintendant des Ecoles, Commission des Ecoles séparées d'Edmonton, 9807 - 106e rue, GA 4-6474.

PROFESSEURS DEMANDES

L'école de High Prairie, division No 48, requiert les services d'un professeur bilingue (français-anglais) pour l'année 1963-64 dans les positions suivantes:

1. Ecole Donnelly — école de 9 professeurs dans le village de Donnelly: un professeur pour les classes combinées de 7e et 8e année;
2. Ecole Langlois — école de 12 professeurs dans le hameau de Guy: professeurs pour les 4e, 7e et 8e années.

L'échelle des salaires pour l'année 1963-64 est présentement négociée.

Adressez vos demandes à:
J. H. Sanders,
Secrétaire-trésorier,
High Prairie, Alberta.

MENAGERE DEMANDEE

Capable de prendre soin de 6 enfants pour veuf, sur ferme. Maison moderne: pouvoir et eau courante. Deux plus vieux 8 et 6 ans iront à l'école pensionnaire (couvent). Répondre à Boite 254, Cut Knife, Sask.

PROFESSEUR DEMANDE

Professeur requis pour l'école de Beaumont pour les grades 7, 8 ou 9. Beaumont se trouve à seulement 12 milles d'Edmonton, près de la route 2. Il serait possible de voyager de la ville avec une autre institutrice, soir et matin. Contacter L. Beaudoin, Beaumont, Téléphone 399-8274.

HIGH PRAIRIE

(HOPITAL)

Le 21 août, notre chapelain célèbre une seconde messe à 4h. à Pleasant View Lodge pour les gens âgés. Le 25, après avoir donné la sainte communion aux religieuses et aux patients de l'hôpital, il aide le curé de la paroisse pour les confessions et la messe de 10h. Le soir salut à 7h. à l'hôpital.

Ont quitté notre hôpital: Eugénie Raby d'Edmonton; Marie Gagnon de Guy; Rose-Anna Lambert de Guy; Philomène Duchesneau et Jacqueline Duchesneau, toutes deux de Joussard; Albert Délage de Guy; R.P. Joseph Habay, o.m.i., de Joussard et Juliette Caron de Guy.

Sont encore avec nous: Monique Deslauriers de Girouxville; Alphonse et Henri Lamarche de Joussard; Isaïe Archambault de McLennan; Marcel Vandal de Falher; Charles Gagnon de Falher; Aurèle Lambert de Guy.

SAINT-ISIDORE

M. Maurice Allard a effectué dernièrement un court voyage dans l'Est afin d'assister aux funérailles de son père, M. Hormias Allard de St-Félicien, P.Q. Le défunt était également le père de Mme Jean-Marie Bergeron de notre paroisse. Celle-ci était présente au décès de son père. La famille Bergeron et M. Allard revinrent samedi dernier.

Nos sincères sympathies à ces familles éprouvées.

MARIE-REINE

DEPART:

Mercredi 14 août, M. et Mme Louis Auffray et leurs sept enfants nous quittaient pour aller demeurer à Chilliwack, C.B., où ils ont acheté une propriété en mai dernier. Nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouvelle entreprise.

Jeudi le 15 août, S.E. le Délégué apostolique a fait une courte visite dans notre paroisse.

Mme Marie Lavoie ainsi que M. et Mme Daniel Boisvert de St-Albert ont rendu visite à M. et Mme Méridé Lavoie.

Egalement chez M. et Mme M. Lavoie, des visiteurs de Adam. Sask. M. et Mme Edward Vallière.

Chez M. et Mme Wilfrid L'Heureux recevaient M. et Mme Georges Gélinas, soeur de Mme L'Heureux, de Regina, Sask. Ils étaient accompagnés de leur fils et sa femme M. et Mme Roger Bélinas de St-Albert.

Marc L'Heureux de St-Hyacinthe, P.Q., fils de M. Lloyd L'Heureux est présentement chez ses grands-parents, M. et Mme W. L'Heureux et chez son oncle et sa tante, M. et Mme M. Lavoie. Bienvenue Marc.

Mlle Lise Tremblay d'Edmonton est en visite chez ses parents M. et Mme H. Tremblay.

Mme Fénélon Belzile ainsi que son fils Jean-Rock, sa femme et leurs deux enfants, Sylvianne et Normand se sont rendus à North Battleford, Sask., visiter le frère David Belzile, fils de M. et Mme Fénélon Belzile. En passant à Edmonton ils sont arrêtés visiter Mlle Céline Belzile, Milicienne. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

NOS MALADES:

Mmes Camille Boucher et Gérard Blanchette ont fait un séjour à l'hôpital.

Le jeune Jean-Yves Lepage, garçonnet de M. et Mme Ernest Lepage, est revenu dans sa famille après avoir été hospitalisé à Edmonton pendant deux semaines .

Nous sympathisons beaucoup avec M. Ernest Lepage et sa famille à l'occasion de la grave maladie de Mme Lepage, survenue subitement dimanche le 11 août, elle fut transportée à l'hôpital de Peace River où elle passa quelques jours pour ensuite être transportée à Edmonton. Aux dernières nouvelles on dit qu'elle allait mieux. Nous l'assurons de nos plus ferventes prières pour un retour prochain à la santé et dans sa famille. La famille Lepage compte 13 enfants dont 2 filles seulement, la plus âgée n'a que 12 ans, c'est donc dire que cette maman a grandement besoin de sa santé pour revenir auprès des siens et reprendre sa tâche, dont elle n'a jamais eu peur d'accomplir.

Bon courage et assurance de prières Mme Lepage.

Nous offrons nos sympathies à M. Arthur Ouellet et à sa famille à l'occasion de la mort accidentelle de son frère Jean Ouellet de McLennan, survenue le 19 août.

MORINVILLE

NAISSANCE:

Nos très sincères félicitations à M. et Mme Gordon Paquin, à l'occasion de la naissance d'un beau petit garçon.

DIVERS:

M. et Mme Roméo Froment et leur fils Maurice font un voyage dans l'est du pays. Ils ont assisté au mariage d'une cousine de Mme Froment, Mlle Claudette Lefevre à M. René Carrière, tous deux de Montréal. Ils profiteront également de ce voyage pour faire le tour de la Caspésie.

M. et Mme Amédée Brochu et leur fils Léo passent des vacances chez M. et Mme Léon Lévesque, de Prud'homme, Sask.

Mmes Albert Campeau et Simon Clément de Montréal, sont en visite chez M. et Mme Henri Desnoyers, à l'occasion du cinquantième anniversaire de mariage de ces derniers.

M. et Mme Mathias Tellier et leurs deux petites filles ont passé une semaine de vacances à Alberta Beach.

M. et Mme Robert Tellier de White Court, sont en visite chez M. et Mme Marcel Tellier.

M. Ephrem Rousseau accompagné de M. et Mme Arthur Riopel, et leur fils Ernest, ont fait un voyage à Louiseville, Montana, où ils ont rendu visite à la Rév. Mère Victor, f.d.j., qui travaille à l'hôpital de cet endroit. Au retour ils ont fait un arrêt à Pincher Creek, où encore ils ont visité quelques amis, dont la Rév. Soeur Henri Maria, f.d.j.

—L'orgueil, l'intérêt, la folie troubleront toujours l'univers.

Florian

VIMY

Dimanche le 25 août, le R.P. Picard a baptisé Gils-Marcel-Joseph, enfant de M. et Mme Limoges. Parrain et marraine: Lionel et Louise Limoges.

M. et Mme Albert Brisebois d'Alfred, Ontario, ont visité chez M. et Mme Wilfrid Séguin. M. et Mme Alfred Garneau sont en visite pour une semaine chez M. et Mme Jean Hellec.

Nous offrons nos sincères sympathies à Mme Paul St-Armand à l'occasion du décès de son frère, M. Norman Donnelly de Clyde.

Samedi le 10 août, Ernest Labby, fils de M. et Mme Donat Labby te Maureen Dunnigan, fille de M. et Mme Hugh Dunnigan, se sont unis par le sacrement de mariage à la cathédrale d'Edmonton. Les filles d'honneur étaient Mlles Carole LeGrand et Anne Dunnigan, soeur de la mariée. Les garçons d'honneur étaient M. Normand Labby, frère de la mariée et Kenneth Dunnigan. Après leur voyage de noces à Penticton, C.B., les nouveaux mariés demeureront à Saint-Albert.

CASTOR

MARIAGE MARCIL-BROCHU:

Le 29 juin, eut lieu le mariage de Mlle Geneviève, fille de M. et Mme Arthur Brosha d'Antigonish, N.-E., à M. Philippe, fils de M. et Mme Charles Marcil de Castor. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R.P. Donald McDonald de Rimbey.

La mariée entra à l'église au bras de M. Albert Fetaz qui lui servait de père. Elle était charmante dans sa jolie robe blanche. Elle avait deux filles d'honneur: Mme Léo Marcil et Mlle Mariette Tellier, et deux garçons d'honneur: MM. Léo Marcil et Paul Marcil.

Un succulent banquet fut préparé et servi par les dames du CWL de la paroisse pour les nombreux invités. Le tout fut suivi par une belle soirée dansante à la salle.

Etaient présents au mariage: M. et Mme Alphonse Martineau, grands-parents du marié; M. et Mme Maurice Martineau, M. et Mme J. Laflamme, M. et Mme Donat Laflamme, Mlle Yvonne Laflamme, tous de Falher; M. et Mme André Martineau, de Cold Lake; Mme Paul Martineau d'Edmonton; M. et Mme John Laisnez, M. et Mme Charles Loisnez, M. et Mme Albert Meyer de Big Valley; M. et Mme Frank Dodd et Jeannette de Trochu.

Pour leur voyage de noces ils se sont rendus en Nouvelle-Ecosse où ils ont passé trois semaines chez les parents de la mariée. Les jeunes mariés demeureront à Castor sur leur ferme. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

M. et Mme Léon Tellier de Saint-Albert sont venus passer la fin de semaine avec leur fils Guy chez M. et Mme Guy Wiart.

M. Bernard Wiart de la banque de Montréal a été transféré à la banque de St-Albert.

M. et Mme Olivier Lafleur, Bernadette, Marcelle, André et Mme Lafleur de St-Paul sont venus passer quelques jours chez les familles Pierre et Raymond Wiart.

M. et Mme de Moissac du Lac-la-Biche ont passé eux aussi quelques jours chez leurs enfants Jacques de Moissac, les familles Pierre et Raymond Wiart.

MARIAGE NICHOLS-DELKER:

Le 16 juillet avait lieu en notre église le mariage de M. Anthony George, fils de M. et Mme Charles Nichols de Castor, à Mlle Shirley Anne Elizabeth, fille de M. et Mme John Delker, de Castor. Après le voyage de noces à Banff le jeune ménage reste sur leur ferme à Castor. Nos meilleurs voeux aux nouveaux époux.

VICTORIA

Mme A. Crévolin et Mlle Paulette ont passé une semaine à Victoria, visitant Mme Jenvrin.

Egalement de passage en cette ville. Mme L. Foissier et sa fille Mme Ball avec son fils Daniel.

A la Mafia

Toronto. — Le commissaire C. W. Harvison de la Gendarmerie royale du Canada a déclaré que le crime organisé au Canada est dominé par des syndicats américains ressemblant à la Mafia.

Cette opinion s'appuie sur les révélations obtenues par la mise à jour de combines criminelles dans les narcotiques, l'argent contrefait et les actions boursières frauduleuses.

Le Commissaire Harvison ne peut dire si ces syndicats relèvent de la Mafia ou s'ils n'en sont que des copies. Il sait seulement que des conflits internes entre ces groupes criminels ont engendré des règlements de compte nombreux depuis 10 ans.

"REMERCIEMENTS"
Mgr Henri Routhier

Evêché,
McLennan, Alberta,
le 15 août 1963.

A mes parents et amis qui m'ont écrit dans mon deuil et qui ont promis de prier ou de faire prier pour ma regrettée mère.

Chers Parents et Amis:

C'est dans la disparition des êtres qui nous sont chers que nous apprécions davantage la sympathie de ceux à qui nous sommes attachés. Au milieu des soucis et des occupations d'une vie épiscopale, la perte de notre mère, même si elle n'était pas complètement inattendue vu son grand âge, 93 ans et 10 mois, surprend et attriste d'autant plus que je n'ai pu me trouver à son chevet au moment où elle entrait dans la vie éternelle. Ma plus jeune soeur, Madame Marie Farrell, de Calgary, avait été avertie de l'aggravation de l'état de santé de ma mère dans la matinée du 3 août, et s'étant rendue le plus tôt possible au Foyer Youville, elle m'atteignit par téléphone vers 5h. du soir lorsque je sortais d'une cérémonie religieuse à Tangente. Je ne pouvais m'échapper immédiatement et ne fut de retour à l'évêché que vers 8h. p.m. Comme le danger de mort ne semblait pas immédiat, je décidai d'attendre au lendemain, ayant demandé à ma soeur de me téléphoner le dimanche à 8h. a.m., ce qu'elle fit. La nuit avait été meilleure et ma mère avait repris connaissance. Dès 10h.30 a.m., un troisième téléphone me communiquait l'annonce de sa mort. Je pus prendre l'autobus de 11h.05 a.m. pour Edmonton où j'arrivai dans la soirée, et le lendemain je continuais vers Calgary. Le mercredi 7 août, j'eus la consolation de chanter un Service pontifical pour le repos de sa grande et chère âme. Elle repose auprès de mon père, décédé le 18 août 1935, à Pincher Creek.

Ainsi s'éteint le coeur de notre famille que nous espérons tous retrouver dans un avenir pas très lointain. Les fortes vertus de notre mère, son courage dans les épreuves, l'éducation virile qu'elle nous donna, resteront toujours le témoignage d'une grande vie chrétienne.

Puis-je profiter de cette circulaire pour dire aux chères Soeurs Grises de l'hospice Youville de St-Albert, ainsi que précédemment aux Filles de Jésus de Pincher Creek, notre profonde gratitude pour les soins si délicats et constants dont elles ont entouré notre mère. Jamais durant les années de son séjour chez les Religieuses, elle n'eut la moindre plainte: au contraire, elle me redisait chaque fois que je la voyais combien les religieuses étaient bonnes pour elle.

Il me reste à remercier de tout coeur ceux qui m'ont écrit pour m'offrir leurs condoléances ou qui ont prié pour elle ou qui ont fait offrir des messes pour le repos de son âme. Que Dieu les récompense surabondamment.

† Henri Routhier, o.m.i.,
Evêque de Naissus,
Vicaire Apost. de Grouard

L'Angleterre reconnaît la grande tâche accomplie par les éducateurs catholiques

Londres. — Le ministre britannique de l'Enseignement, sir Edward Boyle, a rendu hommage à "l'immense tâche" accomplie par les éducateurs catholiques en Grande-Bretagne et dans le monde. Il prenait la parole au cours d'un dîner offert par la Fédération des enseignants catholiques d'Angleterre aux 250 délégués d'une quarantaine de pays réunis à Londres à l'occasion du cinquième congrès de l'Union mondiale des enseignants catholiques.

Après avoir salué les convives en quatre langues — français, anglais, allemand et latin —, sir Edward a déclaré que le parti conservateur britannique était partisan d'un système pouvant assurer à tous les enfants, sans distinction de classe, les mêmes avantages scolaires.

Le congrès de quatre jours portait sur les nombreux aspects de la coopération entre parents et éducateurs dans le domaine de la planification de l'enseignement. Les instituteurs québécois y étaient représentés par M. Fernand Toussaint, directeur du service académique de la Corporation des instituteurs du Québec.

L'Union mondiale des enseignants catholiques a pris naissance en 1950, et tient depuis lors des congrès triennaux. Elle entretient des relations avec plusieurs organisations importantes, notamment la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante.

Méfiez-vous de la fausse réclame sur les placements

certains placements seraient bien avisés de tenir compte de 10 recommandations que publie le Better Business Bureau d'Ottawa et de Hull dans son dernier bulletin d'information.

Voici ces 10 recommandations financières:

1 — Quand vous voulez faire un placement, consultez une personne d'expérience, et méfiez-vous des "tuyaux" et des rumeurs qui sont souvent donnés par des amateurs bien intentionnés;

2 — Faites attention à ce qu'on appelle "informations de première main", qui peuvent devenir des occasions de fraude;

3 — Méfiez-vous de celui qui veut vendre à la hâte, pour vous empêcher de "penser une seconde fois" avant d'acheter;

4 — Faites attention à des "pressions" pour une catégorie d'actions spéciales, le courtier sérieux recommandent seulement des obligations qui conviennent aux besoins particuliers d'un acheteur;

5 — Consultez vos ressources financières, et soyez sûr que vous pouvez perdre l'argent que vous avez investi, si votre placement s'avère mal fondé;

6 — Faites des transactions seulement avec des maisons d'affaires dignes de confiance, dont la réputation peut être vérifiée avec l'Ontario Securities Commission, le Better Business Bureau ou votre banque;

7 — Evitez la tentation de faire un profit très rapide, les placements à long terme étant souvent ceux qui rapportent le plus aux actionnaires;

8 — Méfiez-vous des appels téléphoniques "sous pression", pour forcer la vente et spécialement des vendeurs étrangers qui vous offrent "la chance de votre vie" dans une offre de transaction;

9 — Faites attention aux réponses avec des faits précis;

10 — Rappelez-vous que la prudence dans les investissements est la meilleure protection contre les actions frauduleuses.

M. Champlain Lépine, éditeur de "L'Etoile du Nord", de Joliette, qui a été élu président de l'Association des Hebdomadaires de Langue française du Canada lors des récentes assises annuelles tenues au Manoir Richelieu à la Malbaie. Il succède à M. Marc Fortin, directeur de "L'Echo du Nord" de Saint-Jérôme, à la tête de cette association d'envergure nationale qui groupe une centaine d'hebdomadaires de langue française.

—Dès qu'on leur est suspect, on n'est plus innocent.

J. Racine

Nouvelle constitution

Les plaintes amères mais justifiées des Canadiens français menacent de faire chavirer le navire de notre état confédératif.

Et voici qu'un événement inattendu, inouï, va peut-être rendre nécessaire la refonte en entier de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867.

Une décision sans précédent du juge en chef, Sherwood Lett, de la cour supérieure de la Colombie-Britannique, déclare inconstitutionnelle l'étatisation de B.C. Electric, en 1961. L'extraordinaire jugement comporte une étude approfondie de la constitution de 1867.

Une telle décision, si elle n'est pas renversée par la cour suprême du Canada, peut engendrer un immense imbroglio politique et judiciaire. La constitution semble limiter à leur territoire exclusif les opérations commerciales ou financières des Provinces. De plus toute compagnie ou société à charte fédérale échappe à la juridiction provinciale. Ce fut l'erreur de M. Bennett et de son gouvernement de s'approprier les actions d'une compagnie protégée par une charte supra-provinciale, c'est-à-dire fédérale, et dont les opérations s'exercent au-delà des limites de la Colombie. C'est pourquoi l'étatisation de B.C. Electric est déclaré invalide, en vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Mais ce n'est pas tout. Ce jugement de la cour supérieure de la Colombie peut être une "boîte de Pandore" d'où peuvent sortir des complications légales surprenantes.

Premièrement, elle crée un précédent dont peuvent bénéficier tous les "lésés" par les abus "ultra vires" des gouvernements provinciaux. Dans le passé les appels à la cour suprême des minorités persécutées sont restés lettre morte. Mais voici que B.C. Electric se sent assez fort pour invoquer la protection du pacte fédératif.

Si la cour suprême sanctionne la décision de la cour supérieure de la Colombie, pourquoi la même cour suprême ne viendrait-elle pas à la rescousse des minorités qui se réclament aussi de la protection de la même constitution?

Deuxièmement, la sentence du juge Lett, si elle n'est pas désavouée, va certainement entraîner des conflits acrimonieux entre les juridictions provinciales et fédérale. "It will be the biggest upheaval of the century in Canadian constitutional law" écrivait le rédacteur du journal " The Province" (Vancouver 3 août, 1963) dans un article intitulé: "Lett decision sends shivers across Canada".

La plupart de nos provinces contrôlent des utilités publiques qui ont des ramifications inter-provinciales, lesquelles, d'après le juge Lett, empiètent sur la juridiction fédérale et deviendraient ainsi invalides et illégales.

Et nous voilà en face d'une situation que j'appelerais catastrophique. Et elle nous survient à un moment où l'industrialisation marche à pas de géant par tout le pays. J'admets qu'il ne faut pas anticiper sur les événements à venir. Ces remarques cependant doivent nous tenir en alerte. Qu'arriverait-il si la cour suprême, pour parer à un désastre à l'échelle nationale, ordonnait à nos parlementaires de voir à la refonte complète de la constitution?

Debout, les morts de la Marne! (Foch Levez-vous les héros de 37! En garde les fervents du séparatisme! Il ne faudrait pas que la constitution de 1967 devienne un second "scrap of paper".

Signé: Lorgel

—Souffrir, c'est par là qu'on grandit.

• • •

—La dame au nez pointu répondit que la terre était au premier occupant.

La Fontaine

Ecoutez C H F A . . .

La semaine à

Radio Sacré-Coeur

(du 2 au 6 septembre 1963)

LUNDI: Roger Brien, acad., "Travailleur compétent"
Chant par les Frères Maristes de Lévis.
MARDI: François Ader, s.j., "Pourquoi l'école chrétienne?"
Chant par l'Institut familial de Chicoutimi.
MERCREDI: François Ader, s.j., "L'école, découverte de Dieu"
JEUDI: Y. Ferland, "Pourune meilleure compréhension de d'éducation"
VENDREDI: François Bécheau, s.j., "La révolte des jeunes"
Chant par la chorale féminine de St-Yves de Sillery.

CHFA – 680 – 3h.02 à 3h.17 p.m.

5,000 w. Nos Programmes 680 k.c.

DU LUNDI
AU VENDREDI

6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles
7.00—Radio-Réveil
7.30—Manchettes
7.32—Radio-Réveil
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.15—Radio-Réveil
8.30—Manchettes
8.32—Radio-Réveil
9.00—Nouvelles
9.05—Avec Simonne
9.10—Intermède
9.10—Vie de Femme
9.30—Troubadours
9.59—Nouvelles
10.01—A tour de rôle
10.29—Manchettes
10.31— A tour de rôle
11.00—Radio-Journal
10.10—Intermède
11.15—Jeunesse dorée
11.30—Manchettes
11.31—Visages de l'amour
11.45—Musique en dînant
12.00—Angélus
12.02—Musique en dinant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Musique en dînant
12.45—Journal agricole
1.00—Nouvelles
1.02—Partage du jour
1.29—Manchettes
1.31—Plein soleil
1.54—Page à l'autre
2.00—Nouvelles
2.02—Nouvelles
2.02—Ranch 680
2.30—Manchettes
2.31—Ranch 680
3.00—Radio S.-Soeur
3.15—Dansons
3.30—Manchettes
3.32—Chansonnettes
4.00—Radio-Journal
4.15—Insp. Tanguay
4.30—Fantaisie
5.00—Nouvelles
5.02—Musique et trafic
5.30—Manchettes
5.31—Musique et trafic
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.10—Au jour le jour
6.15—Plus belles voix
6.45—Chapelet
7.00—Informations
10.00—Prog. ukrainien
11.00—Abat-jour
11.55—Nouvelles R.-O.
12.05—Fin des émissions.

LUNDI

7.30—Artistes et écrivains
8.00—Jardins français
9.00—Sonates
9.30—Sérénade

MARDI

7.30—Café negro
8.00—Concert de la BBC
9.00—Orchestre
9.30—Regards Canada f.

MERCREDI

7.30—Concert
9.00—Une chanson
9.30—Homme américain

JEUDI

7.30—Classiques
8.00—Cinéma mon amour
8.30—Concert d'été
9.00—Variété du Québec
9.30—Place publique

VENDREDI

7.30—Récital d'orgue
8.00—Orchestre
9.00—Arts et sciences
9.30—Sérénade

SAMEDI

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.05—Musique en tête
7.30—Manchettes
7.31—Musique en tête
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.15—Musique en tête
9.00—Image du Canada
9.30—Objectif 12-63
10.00—Radio-Journal
10.10—Un beau samedi
10.30—Manchettes
10.31—Un beau samedi
11.00—Nouvelles
11.05—Un beau samedi
11.15—Vers demain
11.30—Un beau samedi
12.00—Angélus
12.02—Musique en dinant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—A votre santé
12.40—Variétés
2.00—Ranch 680
3.00—Radio-Journal
3.15—Variétés
3.30—Langue pendue
4.00—Prog. italien
4.30—Prog cri
5.00—Radio-Journal
5.30—Allegro
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.10—Intermède
6.15—Fête au village
6.45—Chapelet
7.00—Nouvelles
7.30—Avec Paul
10.00—Prog. ukrainien
11.00—Sous l'abat-jour
12.00—Nouvelles
12.05—Fin des émissions

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Nouvelles
9.02—Ballade
10.00—Radio-Journal
10.10—Ballade
10.30—Le 7e jour
11.00—Nouvelles
11.02—Ballade
12.00—Musique e ndinant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Vie croissante
12.45—Musique en dînant
1.00—Prog. italien
2.00—Prog. hollandais
3.00—Prog. Polonais
3.30—Prog. allemand
4.30—Tourisme
5.00—Conte du dim.
5.30—Cabaret du soir
7.00—Nouvelles
7.30—Le cagaret
8.00—Chronique sportive
8.05—Le cabaret
9.00—Sérénade
10.00—Prog. ukrainien
11.00—Sous l'abat-jour
12.00—Nouvelles
12.05—Fin des émissions.

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012-109e. Rue,
Edmonton, Alberta.
Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.......................... pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

Adresse ....



Le police de Montréal examine quelques-uns des billets de la "loterie Irlandaise" saisis lors d'une investigation éclaire. La police croit avoir trouvé une liste contenant les noms et adresses des distributeurs de tout le continent.

Armée "française" . . .

(suite de la première page)

gue puissante, vient de déferler sur les contre-forts des Rocheuses. Elle a roulé pardessus les monts jusqu'aux rivages du Pacifique, engloutissant sur son passage force préjugés, inimitiées, rivalités.

Les liens politiques et économiques qui unissent les provinces canadiennes sont si fortement entrelacés que personne n'ose prendre le risque de les briser. On redoute d'envisager un Canada divisé. Et les groupes français épars dans notre vaste pays s'alarment devant les conséquences d'un Canada fractionné. Une nation qui se laisse entraîner dans une rupture se creuse un tombeau.

Les sympathies anglo-saxonnes, hautement manifestées à tous les congressistes, sont comme un vote populaire en faveur de l'unité nationale.

Le spectre de la scission est trop bouleversant; les exigences des séparatistes semblent inadmissibles: on préfère la refonte de la constitution, le bilinguisme, le biculturisme. Nous croyons fermement que des assises profondes sont posées pour une oeuvre de consolidation de l'unité canadienne. L'heure est des plus favorables, car l'invasion "française" vient de s'attaquer à la lointaine Colombie Britannique, à celle des provinces qui semblait la plus récalcitrante à il'action conjuguée des autres éléments déjà gagnés à l'unification plus complète du pays.

Car, ne l'oublions pas, le but visé dans l'agitation présente, c'est l'égalité complète des deux races, non seulement sur les scènes parlementaires, mais aussi et surtout par les bancs des écoles: écoles subventionnées par les deniers publiques et partagés au "pro rata" de la population.

Certes il reste encore un long chemin à parcourir. Si le gouvernement central semble vouloir se plier aux exigences des sécessionistes, il n'en est pas ainsi à l'échelon provincial.

L'on comprend l'immense opportunité du Congrès de l'ACELF dans la Colombie. Des personnalités compétentes, Mgr Lussier entrautre, ont exposé loyalement et fortement les positions prises par les minorités. Il n'y a pas à en douter les contacts entre les deux civilisations ont créé des sympathies et balayé bien des préjugés.

LES FRUITS DU CONGRES:

Le résultat immédiat sera une impulsion très accentuée pour l'étude du français non seulement parmi l'élite intellectuel, mais aussi pour tout travailleur en contact avec le public. De plus en plus souvent le téléphoniste, le télégraphiste ou le commis en arrière de son comptoir se voit interpeler en français. Et il devient fatiguant, quelque fois humiliant, de confesser son ignorance de la langue, de son interlocuteur. La poussée française fait son chemin.

De plus la grande majorité de la population commence à comprendre que la connaissance d'une langue seconde est un enrichissement aussi bien qu'une nécessité das un pays bilingue comme le Canada. On tirait de l'arrière dans le passé, mais on dirait maintenant que chacun tient à s'arroger le privilège de s'exprimer dans la langue du visiteur: c'est une élogieuse glorification de ce verbe français si souvent dédaigné dans le passé.

Ajoutons que le parcours de la route transcanadienne, avec ses incomparables panoramas, devient un rêve qui hante tous les Canadiens, de ceux surtout qui sont possesseurs de voitures automobiles. Et indirectement ces pittoresques randonnées obligent le touriste à apprendre la langue parlée dans la vieille province de Québec, que l'on met toujours sur son itinéraire.

Il n'y a plus à en douter ce Congrès va devenir un tremplin pour arriver à la possession plénière de ce bilinguisme non seulement utile et nécessaire, mais plus encore honorable et enrichissant.

L'ACELF a daigné tenir sur le sol colombien les assises d'un superbe Congrès. Elle est venue à la rescousse des lutteurs de l'Ouest pour les aider à faire leur plein de courage et de générosité dans les combats de demain.

Il fallait la puissante organisation de cette société pour démolir l'amoncellemtnt d'ignorance, de partialité, de vilenies à l'égard de la minorité française de cette province. L'enjeu était immense. eL succès a dépassé les prévisions même les plus optimistes. L'invasion "française" a créé une alerte en Colombie. Et c'est déjà un résultat inespéré.

A CBXT

Horaire des émissions françaises canal 5 Edmonton

SAMEDI 31 AOUT A.M.:

9.30—**Découvrons les Amériques** — "Le Chili, ce pays où la terre finit" (2e partie)). Aujourd'hui: "Le Grand Sud". L'homme du désert et des mines.

10.00—**L'Air de Québec** — Animatrice: Renée Hudon.

10.30—**Les Croquignoles** — Théâtre pour les enfants, avec Marthe Mercure, Luc Durand, Jean-Ls Millette, Marc Favreau et Marcel Sabourin.

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE A.M.:

9.30—**L'Epée de Florence** — "Le Duc", avec Edmund Purdom. Médicis décide d'offrir la main de sa soeur au duc de Ferrara, en échange d'un traité militaire.

10.00—**La belle Saison** — Une émission de variétés sous la tente, avec Clémence DesRochers, Hervé Brousseau et Gilles Vigneault. Direction musicale: Roger Joubert. Ce soir: à Nicolet. Invitée: Renée Claude.

10.30—**Détective international** —"L'affaire Santeno", avec Arthur Fleming et Betta Saint-John. A cause de plusieurs disparitions, Ken Franklin doit accompagner une riche héritière en Corse.

11.00—**Sérénade estivale** — Invités: Lise Bordeleau, Guy Plamondon, et le violoniste Calvin Sieb.

11.30—**De broche en bouche**—La gastronomie. Animatrice: Marie-Eve Liénard. Spécialiste Eddie Macfarlane. Aujourd'hui: les créations gastronomiques: Invité: Lucien Barraud.

Pacte fédératif de 1867

Le pacte fédératif de 1867 peut se résumer en trois mots: a) **égalité ethnique et liguistique; b)- autonomie provinciale; c)- union interprovinciale et fédérale.**

Malgré ses lacunes la nouvelle constitution faisait émerger le pays d'une impasse politique qui, depuis des décades, paralysait les efforts de nos meilleurs politiciens.

Toutefois il faut se rappeler que nul contrat fédératif n'eut été possible sans l'assentiment du Québec. Et Québec, à ce tournant de son histoire, était représenté par l'un de nos plus illustres hommejs d'Etat: Sir Georges-Etienne Cartier. On a dit de lui qu'il fut le furent les deux vrais Pères de la Confédération .La trentaine d'autres n'étaient plus ou moins que des figurants.

A remarquer de plus que la condition "sine qua non", la clef de voûte du pacte fédératif fut la garantie, la protection légale accordée aux majorités en ce qui regarde les privilèges scolaires. Certes l'administration de l'éducation restait sous la juridiction des provinces, mais et c'était là le point importants, décisif, l'autorité centrale se réservait un pouvoir de désaveu au cas où une minorité s'estimerait victime d'une injustice.

Ainsi donc le gouvernement fédéral possédait le droit et le devoir d'intervenir et d'édicter une loi réparatrice en faveur de la partie lésée. Sans cette close vengeresse nul pacte fédératif n'eut été conclu. Une loi à large envergure venait d'être insérée dans notre code législatif. Elle devait garantir et cristalliser la paix et l'harmonie dans un monde nouveau anglo-franco-canadien. Ce contrat, sanctionné par l'autorité suprême, avait été si sagement conçu qu'il oblitérait l'odieux de la conquête anglaise. Le mot célèbre est du professeur anglais A. M. Lower. "Confederation obliterated English conquest".

Telle était bien l'intention des Pères de la Confédération.

Hélas ce fut une loi complètement ignorée du monde anglo-saxon. Dans les provinces où la majorité anglaise et protestante dominait, la loi devint un "scrap of paper". On se rappelle sans doute ce défi tristement fameux du chancelier allemand, Bethmann-Holweg, lancé à la délégation anglaise le 3 août, 1914. L'Angleterre avait garanti, par écrit la neutralité belge contre l'envahisseur teuton. Et c'est cet écrit que le fier chancelier avait qualifié, en anglais, de "scrap of paper", chiffon de papier.

Seule la province de Québec, respectueuse du pacte fédératif, avait donné carte blanche à la minorité anglaise, en lui permettant d'établir un système scolaire proportionnel à sa population et subventionné par les deniers publiques.

C'est au Manitoba qu'eut lieu la plus flagrante violation du contrat fédératif. L'habileté de Georges-Etienne Cartier avait d'abord obtenu pour cette province ,en 1860, un accomodement satisfaisant. La minorité française y jouissait du privilège de sa langue et de ses écoles. Mais les antipathies et les fureurs anglo-saxonnes se réveillent bientôt. En 1890, le parlement manitobain abolit d'un trait de plume les écoles confessionnelles. En 1896 le volte-face de Sir Wilfrid Laurier consacra la spoliation des droits minoritaires manitobains. Pour plus amples renseignements, je réfère le lecteur à l'un des articles de M. Séraphin Larion, professeur d'histoireà l'Université d'Ottawa, paru dans "La Liberté et le Patriote", le 5 juillet, 1963. L'article est intitulé: "Trahison du Québec".

Le chapelet à CHFA

AOUT 1963

29. La famille de M. et Mme J. E. Enright, Edmonton.
30. Les Dames de Ste-Anne de la paroisse de Plamondon.
31. Les vieillards du Foyer Youville de Saint-Albert.

SEPTEMBRE

2. RR. SS. Ste-Croix de Falher
3. La paroisse de St-Albert
4. La Caisse populaire catholique de St-Paul
5. La paroisse St-Isidore de Plamondon
6. Les familles Elie et Philippe Caouette de Bonnyville
7. Les RR. SS. Grises de Legal
9. Les familles Roméo et René Turcotte de Falher
10. La famille de M. et Mme Paul Emile Brochu de Morinville
11. La famille de M. et Mme Elie Beaunoyer de Bonnyville
12. La paroisse St-Benoit de Picardville
13. Le Cercle local de l'ACFA d'Edmonton
14. Les employés de l'hôpital de la Miséricorde d'Edmonton
16. La famille de M. et Mme Bruno Turcotte de Falher
17. La paroisse St-Vital de Beaumont
18. La paroisse de Jean-Côté
19. La famille de M. et Mme Albert Servant de Donnelly
20. Les familles George et Gérard Bastien de Guy
21. La famille de M. et Mme J.-L. Paquette de Donnelly
23. La famille de M. et Mme Marcel Vandal de Falher
24. La famille de M. et Mme E.-J. Laperle de Winterburn
25. Les Rév. Filles de Jésus de Morinville
26. La paroisse St-Joachim d'Edmonton
27. Les employés de l'hôpital Général d'Edmonton
28. La famille de M. et Mme Achille Létourneau de Shoal-Creek
30. Les vieillards du Foyer Youville de St-Albert.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 8h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 — et 5h.00 p.m.
ST-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 7h.30 — 9h.00 — 10h.00 — 11h.00 — 12h.15 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue
Dimanche: 8h., 9h.30, 11h.

Ecoutez régulièrement

FETE AU VILLAGE

sur les ondes de CHFA

tous les samedis, de 6h.15 à 6h.45 p.m.

"Fête au Village", une émission pittoresque, haute en couleur, une émission radiophonique que l'on écoutait toujours avec plaisir et dont il y a sûrement lieu de saluer la réapparition sur les ondes".

"Beaux hommages à la gloire des gens de chez nous, dont d'aucuns s'attardent décidément trop à souligner, voire à accentuer les travers. Les nôtres, c'est sûr, ont des travers. Faits de chair et d'os, ils ont leurs défauts. Mais à côté de tout cela, quelles belles qualités — dont l'on ne parle pas assez en certains milieux".

"Le succès de Fête au Village n'a rien d'étonnant. C'est une émission qui va droit au coeur du paysan qui dort en chacun de nous; au Canada, il ne faut pas gratter longtemps l'écorce d'un citadin pour sentir le rural, à deux ou trois générations. En fait, les auditeurs de Fête au Village se recrutent en grande partie dans les villes, et non les moindres, du pays".

CEDULE DE DIFFUSION

6 juillet	St-Pierre, Ile d'Orléans — Félix Leclerc.
13 juillet	St-Martin de Beauce — Hélène Baillargeon.
20 juillet	New Westminster, Colombie — Félix Leclerc.
27 juillet	St-Elie d'Orford — René Caron.
3 août	Edmonton, Alberta — Félix Leclerc.
10 août	Ile aux Coudres — Hélène Baillargeon.
17 août	North Battleford, Saskatchewan — Félix Leclerc.
24 août	Moncton, N.-B. — Gilles Vigneault.
31 août	St-Jean Port Joli — Monique Miville Deschênes.
7 septembre	Ville-Marie, Témiscamingue — Jacqueline Lemay.
14 septembre	Ile de la Madeleine — Gilles Vigneault.
21 septembre	St- Pierre, Manitoba — Félix Leclerc.
28 septembre	Village du nord ontarien — Allan Mills.

Programme commandité par
l'Assurance-Vie Desjardins

Cinéma et culture

Films à l'écran

State Fair
COTE MORALE: ADULTES

Américain, 1962, 118 min., cinémascope, deluxe color. Comédie musicale réalisée par José Ferrer avec Pat Boone, Bobby Darin et Pamela Liffin, d'après l'opérette de Richard Rogers et Oscar Hammerstein.

Les membres de la famille Frake s'apprêtent à participer à la foire annuelle, dans l'état du Texas. Le père doit y présenter un porc de race, Blue Boy; la mère s'est inscrite au concours de mincemeat tandis que l'aîné des deux enfants, Qyne, participera à une course d'autos. Margie, âgée de dix-huit ans, escompte pour sa part, y rencontrer le prince charmant. A l'exception de Wayne qui connait l'échec mais en sort plus homme, tous les membres de la famille voient leurs rêves se réaliser.

L'ensemble est long, artificiel et faux. L'interprétation est plutôt laborieuse.

Appréciation morale: La conduite assez libre des jeunes, certains passages du dialogue ou des chansons et quelques images osées font réserver ce film aux adultes.

* * *

Ring-a-Ding Rhythm
COTE MORALE:
ADULTES et ADOLESCENTS

Britannique, 1962, 78 min. Film musical réalisé par Dick Lester avec Helen Shapiro, Craig Douglas et Felix Felton.

Le maire d'une petite ville d'Angleterre est vivement opposé à la musique de jazz. Il interdit les juke box dans les restaurants et fait la guerre à ce genre de musique, partout où il se trouve. Deux jeunes décident d'aller à Londres et d'en ramener quelques artistes célèbres pour prouver au maire que le jazz constitue un excellent divertissement pour la jeunesse. Après avoir visité plusieurs studios de télévision et quelques cabarets, ils organisent la venue de leurs vedettes. Mais le maire veille au grain et fait fermer les routes par la police. Les jeunes déjouent ses plans; un grand concert a lieu sur la place publique et rallie enfin tous les opposants.

Appréciation morale: Ce divertissement avant tout musical et fantaisiste ne pose guère de problèmes d'ordre moral.

* * *

Samson and Delilah
COTE MORALE: ADULTES

Américain, col., 1950, 128 min., technicolor. Drame biblique réalisé par Cecil B. de Mille avec Victor Mature, Hedy Lamarr et George Sanders.

Le peuple de Dan espère en Samson pour le libérer des Philistins. Mais Samson songe surtout à ses amours. Il épouse Semador, la délaisse, devient ensuite l'amant de Delilah à qui il confie le secret de sa force. Delilah le livre aux Philistins mais, repentie, elle lui servira de guide pour renverser les colonnes du temple.

Appréciation morale: Les amours de Delilah prennent beaucoup plus d'importance que l'épisode biblique. Certaines attitudes de l'héroïne font réserver le film aux adultes.

* * *

All Hands on Deck
COTE MORALE:
ADULTES et ADOLESCENTS

Américain, Fox, 1961, 98 min, cinémascope, de luxe color. Comédie réalisée par Norman Taurog avec Pat Boone, Buddy Hacket et Barbara Eden.

Un jeune lieutenant de vaisseau, Donald est amoureux d'une journaliste, Sally. Le commandant part en vacances et confie la charge du navire à Donald. Ce dernier a fort à faire avec un de ses marins, Carfield, qui s'obstine à garder avec lui, malgré la consigne, un dindon dressé. Arrive soudain à bord le contre-amiral, pour une visite d'inspection. Au même moment s'amène la belle Sally qui vient relancer son fiancé et lui rappeler la date du mariage. Or il faut cacher au contre-amiral la présence sur le bateau d'une jeune fille et d'un dindon. Sally parvint à tout arranger et l'aventure se termine le mieux du monde.

Le scénario est bâti de telle sorte que le spectateur prévoit tout ce qui va suivre. Même s'il renferme quelques bons moments ici et là, le film est assez médiocre.

Appréciation morale: Cette comédie sans prétention ne vise qu'à amuser.

* * *

The Music Man
COTE MORALE: TOUS

Américain, 1962, 150 min., technidrama, technicolor. Comédie musicale réalisée par Morton DaCosta avec Robert Preston, Shirley Jones et Buddy Hackett, d'apès l'oeuvre de Meredith Wison.

A River City, dans l'Iowa, au début de l'été de 1912, arrive un vendeur d'instruments de musique. Il propose aux citoyens de former une fanfare avec les jeunes pour les protéger des amusements malsains. Il offre de fournir instruments et uniformes nécessaires et se fait fort d'enseigner l'art musical aux membres de la fanfare. En fait, il ne connaît pas la musique et a bien l'intention de déguerpir, une fois reçu paiement du matériel vendu, comme il l'a fait ailleurs. Mais cette fois l'amour se met de la partie et le professeur se découvre des qualités oubliées.

La nostalgie du bon vieux temps contribue sûrement pour beaucoup au succès de cette histoire. Robert Preston incarne parfaitement son personnage avec toute la conviction du vrai vendeur.

Appréciation morale: L'atmosphère de santé morale qui imprègne le film fait oublier les agissements malhonnêtes du héros qui d'ailleurs finit par s'amender. Tous.

Nouveau vaccin anti rougeole

Ce vaccin, fabriqué à base de virus morts de la rougeole, a été accepté par la régie de contrôle des produits alimentaires et pharmaceutiques du gouvernement fédéral, pour être distribué par tout le Canada. Le vaccin avait également été approuvé aux Etats-Unis où il fut mis au point le 21 mars dernier.

Congrès diocésain . . .
(suite de la page un)

leur travail apostolique: APOSTOLAT DE LA VERITE, c'est-à-dire, a) restaurer dans toute son intégrité la foi en Dieu;

b) porter le Christ aux autres;

c) redresser les erreurs modernes.

APOSTOLAT D'AMOUR, de la charité, inspiratrice des oeuvres.

APOSTOLAT DE L'ACTION, cet apostolat est nécessaire, il est universel par l'action commune de toutes les femmes catholiques répandues sur toute la terre dans les multiples secteurs où la femme trouve accès.

A l'appel du Souverain Pontife, la femme chrétienne d'aujourd'hui est engagée dans toutes les dimensions de l'apostolat moderne.

* * *

"LA MERE DE DIEU ET L'ENFANT..." abbé Jules Laberge

M. l'abbé Laberge développa sommairement les grands objectifs de la famille dans la formation religieuse de l'enfant.

Dans un premier grand objectif, l'éveil de la foi et du sens de Dieu, il démontra comment la foi reçue au baptême est appelée à s'exercer dans un acte conscient.

Il donna ensuite les différentes connaissances acquises par l'enfant tout au long de son développement. Les parents doivent connaître ses connaissances, car il sont les premiers éducateurs de l'éveil de la foi chez le tout-petit.

Dans un deuxième point, il expliqua clairement les moyens à prendre pour éveiller la foi et le sens de Dieu. Il y a l'ambiance religieuse du foyer qui vient de la **foi vivante** des parents qui s'expriment par le silence, le respect, la joie intime qui fait découvrir la présence de Dieu et fait croître le germe de foi chez l'enfant. Cette foi vivante sera le témoignage transparent des éducateurs. Car l'enfant, psychologiquement, a besoin de grandir et d'imiter des exemples vivants d'adultes qui l'entourent. La foi est un don gratuit et un fruit surnaturel du travail de l'Esprit-Saint, qui est toujours conditionné par un témoignage extérieur.

En terminant, monsieur l'abbé invita les mamans à réfléchir sur tous les facteurs qui ont une influence sur l'éveil de la foi de leur enfant à faire tout leur possible pour créer au foyer, en tout temps, l'ambiance requise pour que le germe de la foi déposée au baptême puisse se développer et s'épanouir comme Dieu le veut.

* * *

"L'EGLISE ATTEND BEAUCOUP DE LA FEMME..." Mgr Ph. Lussier

Mes bien chères Demes de Ste-Anne,

Elles sont riches et nombreuses les grâces de cette journée, soyen-en reconnaissantes au Seigneur. Le Congrès qui se termine vous a procuré les bienfaits de trois rencontres:

D'abord, vous **vous êtes rencontrées entre vous.** Vous avez pris un contact bienfaisant avec les autres dames du diocèse. Chacune peut dire qu'elle a baigné dans un milieu d'élite. Vous avez appris àvous mieux connaitre et à vous mieux aimer. Vous êtes plus unies les unes aux autres. Ainsi, vous êtes plus fortes. Une telle rencontre est un bienfait précieux. Elle vous a permis de faire des échanges. En présentant les rapports de vos activités, vous vous êtes fait part mutuellement de vos initiatives, de vos expériences. Les Dames d'une paroisse sont intéressées de savoir comment fonctionne la Congrégation des D.S.A. dans une autre paroisse, et ce qu'elle fait de bon... Il y a plusieurs initiatives qui peuvent être ainsi imitées, propagées pour le vrai bien de nos familles et de nos paroisses.

En deuxième lieu, vous avez rencontré l'Eglise .L'Eglise, elle est toujours avec vous, elle est en vous; et vous êtes en elle. Mais, le Congrès vous a unies aujourd'hui d'une façon plus intime encore avec l'Eglise. L'Eglise a fait l'objet particulier de vos études, réflexions et discussions. 1)) Cet avant-midi, M. l'abbé Martineau vous a dit "ce que l'Eglise attendait de vous". L'Eglise attend beaucoup de la femme; c'est pour cela qu'elle a tant fait pour elle. C'est par l'Eglise que la femme a été arrachée à son état d'infériorité et même l'esclavage; c'est par l'Eglise qu'elle a été promue à un rang d'égalité avec l'homme; et même c'est par ces secours que lui a donnés l'Eglise que la femme chrétienne a pu atteindre les plus hauts sommets de la sainteté. Mais en retour, la femme chrétienne a fait beaucoup pour l'Eglise; et cela depuis les tout débuts du christianisme, et au cours de toute l'histoire. De nos jours encore, la femme chrétienne doit être disponible, généreuse dans un service dévoué de l'Eglise; et plus spécialement dans les rangs des mouvements d'apostolat.

2) Au début de l'après-midi, vous avez constaté le souci maternel de l'Eglise à l'égard des tout-petits. M. le curé de Fort Kent vous a indiqué la façon dont doit se faire l'éducation religieuse des tout-petits enfants, avant leur entrée à l'école. Il s'agit pour les parents d'éveiller le sens de Dieu dans ces petits enfants, de leur communiquer une connaissance vitale de Dieu; et cela non pas tant par des paroles d'enseignement ,d'explication comme à l'école; mais surtout par le climat du foyer; par la foi vivante des parents; par le bon effet de la sincérité dans leurs pratiques religieuses, par une sorte de contagion bienfaisante.

3) Ce fut ensuite en groupes séparés et en forum, de votre mouvement et de ses rouages. Cette association à laquelle vous appartenez est un organisme de l'Eglise. Il doit être vivant; en bonne santé pour être actif et efficace; pour produire les beaux fruits d'apostolat attendus. Il est important que vous soyez compétentes pour le bien faire fonctionner.

En troisième lieu, vous avez rencontré le Christ. Il fut parmi vous toute la journée, selon sa promesse, "Lorsque deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis parmi eux" (Mat. 18,2). Vous l'avez rencontré dans la personne de ses prêtres... Vous l'avez rencontré surtout à l'occasion de cette messe si recueillie, si belle, et de cette communion fervente que vous avez faite... Cette rencontre avec Jésus vous laissera un beau et bon souvenir; elle marquera votre vie, comme elle a marqué cette journée.

Que le Christ soit toujours ainsi parmi vous ,et en vous! Qu'Il vous inspire et vous soutienne!

Mes bien chères dames, elles sont grandes les exigences de notre foi; elles sont plus grandes encore à l'époque du Concile. Mais, ainsi groupées, unies dans une belle et forte association comme la vôtre, vous serez plus à même de répondre aux attentes de Dieu et de l'Eglise.

La femme a été réhabilitée en Marie; et en sainte Anne, puisque c'est sainte Anne qui nous a donné Marie. La société sera réhabilitée par la femme si celle-ci dit son fiat comme Marie; si elle accepte les exigences de l'Evangile selon toutes leurs dimensions; c'est-à-dire si elle accepte le défi de la sainteté et travaille avec un courage inlassable à sa sanctification personnelle; et de plus, si acceptant l'appel à l'apostolat, elle se donne avec les autres dames en union avec le Christ et l'Eglise à la grande oeuvre du salut du monde.

Un auteur a écrit: "La femme doit être toujours une vision de paix, de lumière, de charité, vivant pour les autres, et jetant dans leur existence le plus de soleil possible. Elle doit embellir ceux qui l'approchent; et son âme si délicate, si nuancée sous l'action habituelle de Dieu, doit laisser à tous ceux qui la fréquentent comme un parfum divin... Tous ceux qui la cherchent et ceux qui la fuient salueront le gré ou de force son influence, car elle aura purifié l'air qu'ils respireront désormais" (abbé Félix).

C'est ce bel idéal que je vous propose, mes chères Dames de Sainte-Anne. Et n'oubliez pas ce que je vous ai dit au sujet des filets des apôtres: ils ont capté beaucoup de poissons parce qu'ils étaient bien entretenus par les femmes.

Nous avons plusieurs filets de tendus dans le diocèse; ce sont nos mouvements d'Action catholique. Et nous en avons mis un entre vos mains, sur lequel nous comptons beaucoup pour une bonne pèche: c'est la Fédération des Dames de Sainte-Anne. Voyez donc à ce qui votre filet soit bien en ordre, sans mailles brisées. "Puis, avancez en eau profonde, et lâchez-le pour pêcher" (Luc 5, 4).

Un groupe de fonctionnaires défavorisés

Ottawa. — La Fédération du service civil a affirmé que certains employés de l'Etat gagnent jusqu'à 12 pour cent de moins que les personnes qui accomplissent un travail comparable dans l'industrie privée, et elle a réclamé une majoration de salaire immédiate avec effet rétroactif au 1er octobre 1962. La requête, adressée aux dirigeants de la Commission du service civil, intéresse quelque 12,000 fonctionnaires du "groupe B", qui n'avaient pas bénéficié de l'augmentation de traitement accordée à 50,000 de leurs collègues le printemps dernier.

—Dans la vie, le travail devient, à la longue, le plus grand des plaisirs et tient lieu de toutes les illusions qu'on a perdues.

Corneille

Nominations à la Sauvegarde

Adrien Gauthier, V.A. — Adrien Bouvier, C.L.U. — Marc Dumont, C.L.U. — Raymond Denis, jr, C.L.U. — Gaston Sévigny — Gilles St-Georges, C.L.U.

La Sauvegarde, entreprise associée au Mouvement Desjardins, est heureuse d'annoncer les nominations, au service des agences, de M. Adrien Gauthier, V.A., directeur des agences, M. Adrien Bouvier, C.L.U., directeur de l'administration du département des ventes, M. Marc Dumont, C.L.U., surintendant des ventes de l'assurance collective, M. Raymond Denis, jr, C.L.U., surintendant des ventes de l'assurance individuelle, MM. Gaston Sévigny et Gilles St-Georges, C.L.U., adjoints à M. R. Denis.

La semaine Au Canada

(suite de la page 1)

les dix commissaires se réuniraient à Ottawa le 4 septembre pour établir leur itinéraire. La commission se propose d'arrêter un programme précis avant de commencer ses audiences publiques sur la question des relations entre Canadiens français et Canadiens anglais.

* * *

St-Pierre-et-Miquelon. — Paris confirme les rapports annonçant que Richard Bizier, 18 ans (un des dix-huit présumés terroristes du Front de libération québécois) a été accueilli comme réfugié politique en cette possession française. Dans le cas de Bizier sa requête pose un problème au gouvernement de France. Ce jeune homme, accusé de terrorisme à Montréal, a été inculpé devant les tribunaux canadiens comme un criminel de droit commun et non comme prévenu politique.

* * *

Montréal. — Un conflit syndical menace de retarder l'ouverture officielle de la Place des Arts fixée au 21 septembre. D'une part l'Union des Artistes désire être reconnue comme seule et unique représentante des artistes de la scène devant se produire à la Place des Arts. Si des artistes étrangers veulent s'y produire et notamment des membres du syndicat Actor's Equity, syndicat rival affilié à la centrale américaine FAT-COI, ils devront obtenir un permis de travail de l'Union des Artistes et payer à cette union un droit correspondant à environ dix pour cent du cachet touché. Un arbitre tenta de régler la dispute et semblait avoir réussi, mais elle reprit en fin de semaine.

* * *

Montréal. — L'industriel, M. Paul Bienvenue, 65 ans, résigne du poste de commissaire-général de l'exposition universelle de Montréal de 1967. Il laisse entendre qu'il n'avait pas reçu l'appuie général et que dans de telles circonstances il ne pouvait pas accorder à cette entreprise gigantesque de caractère national et international, tout l'effort voulu. Son successeur n'a pas encore été nommé.

* * *

Gimli. — Le "Chevalier rouge" de 1963, le lieutenant J.-W. Morin, meurt lorsque son avion à réaction T-33 de couleur rouge brillant s'écrase au sol durant des acrobaties aériennes à la journée de l'aviation à cette base de l'ARC. Le lieutenant Morin avait électrifié des foules nombreuses en maints endroits dans le courant de l'été, y compris à Edmonton le mois dernier.

* * *

Toronto. — Le congrès mondial de l'Eglise anglicane se clôture par une déclaration condamnant la discrimination raciale, et la qualifiant de péché. Les quelques mille délégués représentant 44 millions d'anglicans discutèrent tout particulièrement du rôle de l'Eglise à l'échelle globale et décidèrent de rehausser les fonds destinés à l'oeuvre missionnaire de 15 millions de dollars à 65 millions au cours des cinq prochaines années.

Recrutement

Regina. — Deux représentants du collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan sont présentement en Grande-Bretagne dans une campagne de recrutement auprès de leurs jeunes collègues britanniques pour les faire venir dans leur province.

Trois gardiens suspendus pour activité syndicale

M. Albert Tanguay, gouverneur de la prison de Bordeaux, a fait savoir qu'il a suspendu trois nouveaux gardiens pour avoir essayé de fonder un syndicat à la prison.

En vertu de la loi, les gardiens de prison, tout comme les agents de la police provinciale, n'ont pas le droit de former une association quelconque en vue de négociations collectives.

Le gouverneur Tanguay a ajouté qu'un rapport sur cette affaire sera envoyé au bureau du procureur général, "qui décidera du sort des trois gardiens".

Les gardiens voulaient fonder un syndicat qui revendiquerait des augmentations de salaires de $350 à $400 par année et de meilleures conditions de travail.

Traitement rapide

Singapour. — Des médecins poursuivant des recherches en Australie et à Singapour ont découvert un produit chimique pouvant soulager les toximanes de leur obsédant appétit de narcotiques, en l'espace de trois jours.

Un représentant de ce groupe de médecins a indiqué qu'une douzaine de fumeurs d'opium ont été soignés avec de l'amiphénazole. Le pire cas a été guéri physiquement en deux semaines.

Il a précisé que ce produit est efficace contre les personnes intoxiquées par l'héroïne, la morphine et la péthidine.

La semaine Dans le monde . . .

(suite de la page 1)

donnée en diverses régions de la Yougoslavie, durant laquelle il prononça une série de discours, attaquant la Chine communiste, qui, dit-il, doit s'occuper de se donner une économie moderne avant de songer aux bombes thermonucléaires et reproche à Pékin de s'isoler.

* * *

Moyen-Orient. — Les pays arabes semblent oublier leur divergence face à l'ennemi unique, à savoir Israel. Des incidents frontaliers syro-israéliens sont suivi d'échanges de coups de feu entre jordaniens et juifs. Le gouvernement de Tel-Aviv fait savoir que le pays se prévaudrait de son droit de légitime défense pour régler, par les armes, son différend avec la Syrie qu'il accuse d'agression et prie l'ONU de prendre des mesures énergiques. A Jérusalem, dimanche dernier, un échange de coups de feu entre Juifs et Jordaniens entraina la mort d'un soldat Juif, à l'issue d'accusations jordaniennes voulant qu'un avion juif avait bombardé un quartier populeux de la ville.

* * *

Nouvelle-Delhi. — Le gouvernement Nehru a fait écarter la motion de censure, qui fut la première encore déposée contre lui depuis son accession à la tête du premier gouvernement de l'Inde indépendante, voici seize ans, mais s'apprête à remanier largement le cabinet. La censure fut défaite aisément par 346 voix contre 61 après un violent débat qui a duré 4 jours et pendant lequel les porte-parole de l'opposition dénoncèrent avec véhémence le parti majoritaire, déclarant que sa politique aboutissait à une faillite complète.

L'HEURE DE L'ÉTUDE

A faire — A ne pas faire

A LA RENTRÉE des classes, avant d'apprendre quelque chose de nouveau, sachez tout d'abord comment étudier. Ces conseils ne sont pas approuvés seulement par les éducateurs mais par les étudiants eux-mêmes. On reconnaîtra immédiatement qu'il s'agit là de simples règles de bon sens.

Il existe de bonnes et de mauvaises manières d'étudier et Jeannie Beacham, starlette d'Hollywood, nous les démontre dans ces photographies.

La photographie du bureau nous indique la meilleure méthode pour étudier. La pièce doit être bien aérée et présenter le moins de distractions possible. Le phonographe placé à côté de Jeannie fonctionnera seulement lorsqu'elle prendra une pose entre ses cours. Si le phonographe devient un objet de distraction supprimez-le.

La position ne doit pas être trop confortable sans pour cela amener de la fatigue. L'éclairage cependant est très important et selon le service des recherches de Murine Company, il ne doit pas arriver directement dans les yeux ou éclairer de côté. Il ne doit pas non plus faire briller la page que vous lisez.

Sur la photographie du divan, Jeannie désobéit à deux règles de bon sens. L'éclairage est très mauvais—le livre est dans l'ombre—et Jeannie est trop confortablement enfoncée dans son divan.

Un bon travail d'étude demande une concentration d'esprit et l'étudiant doit savoir s'imposer une discipline. Dormez suffisamment, ne mangez pas trop, considérez l'étude comme une aventure et une découverte. Il est bon aussi que l'étudiant utilise chaque soir le même bureau et la même table. Il lui sera ainsi plus facile d'étudier et son esprit sera moins tenté de vagabonder.

Rappelez-vous qu'une bonne étude consiste surtout à éloigner toutes les distractions et à faire du travail une habitude agréable.

Le problème de l'obésité chez les nordiques vu par des médecins

Quand on voit la place faite aux problèmes de "la ligne" dans la vie quotidienne d'une nation dite civilisée (placards publicitaires dans les journaux, affiches sur les murs, etc.) on se demande si le public n'est pas victime d'une psychose collective: la hantise d'être trop gros. Les pilules qui font maigrir, les techniques amincissantes, qu'il s'agisse de rouleaux-masseurs ou de combinaisons antigraisse, sont sûres de remporter un franc succès. Quand un fabricant veut lancer sur le marché une nouvelle marque de biscottes ou une nouvelle variété d'eau minérale, il base sa campagne de publicité... sur les vertus amaigrissantes du nouveau produit.

Est-il vrai que le souci d'être mince préoccupe au premier chef 40 millions de Français? Le désir, louable, de conserver une taille de pin up ou une silhouette de jeune premier demeure-t-il dans les limites normales? Y a-t-il beaucoup de personnes qui, bien qu'en bonne santé, viennent trouver le médecin pour lui demander de leur faire perdre quelques livres? Y a-t-il encore des gens trop gros que leur obésité naissante (ou installée) ne préoccupe pas? En un mot, quelle est la position du Français moyen, à l'heure actuelle, vis-à-vis du problème de l'obésité?

Nous avons posé la question à des médecins de médecine générale, à un accoucheur, à des spécialistes du traitement de l'obésité.

ON PREFERE MANGER MOINS ET MIEUX:

—Un fait est certain, nous dit un médecin généraliste. Nous voyons beaucoup moins de "gros" dans l'ensemble de notre clientèle. Cela tient à divers facteurs. D'abord, les gens mangent moins, de nos jours, qu'ils ne mangeaient il y a un quart de siècle.

Mangent nettement moins en quantité, l'individu d'aujourd'hui mange mieux en qualité. La vulgarisation des notions de diététique aide le public à équilibrer ses repas. On sait que les charcuteries, les légumes secs, les gâteaux font grossir. On consomme davantage de salades, de légumes verts et de fruits. On est aussi mieux averti des dangers de l'obésité, en tout cas, en milieu urbain où tout le monde lit des revues qui abordent régulièrement ce problème. A la campagne, c'est différent. Les paysans ont beaucoup moins le souci de leur ligne. Ils ont des tracas plus graves, mais aussi le problème se pose différemment pour eux.

Du fait qu'ils vivent au grand air et ont une activité physique intense, ils "brûlent" mieux les calories de la nourriture. Il est rare de trouver des paysannes obèses. La graisse en excès fond tout naturellement sous l'action de l'oxygène ils sont dehors 8 ou 10 heures par jour) et de l'exercice, chaque muscle qui travaille usant un certain nombre de calories.

INTELLECTUELS ET BOURGEOIS PENSENT A LEUR LIGNE:

—En somme, le milieu joue un rôle dans la position adoptée vis-à-vis de l'obésité?

—Très nettement. On a davantage le souci de sa ligne dans les milieux bourgeois et intellectuels que chez les ouvriers, quoique les différences aient tendance à se niveler pour les jeunes générations. Le facteur racial est aussi très important. Les Espagnoles, les Italiens, les Gitanes, les Grecques se moquent éperdument de prendre du poids. Dans les pays du Sud, les grosses femmes sont appréciées. Une Nordique ne réagira pas de la même façon. L'ambiance est aussi primordiale. Quand on vit avec des gens soucieux de contrôler leur poids, on est influencé. Nous pouvons citer le cas, par exemple d'une infirmière, plus très jeune, qui s'accomodait parfaitement de ses livres superflues jusqu'à ce que le hasard la fasse travailler dans un service spécialisé en diététique. Quelques semaines plus tard, elle entamait une cure d'amaigrissement! Elle est d'ailleurs ravie d'avoir retrouvé sa ligne, mais dans le milieu où elle évoluait précédemment, le problème ne la préoccupait pas.

LES RONDEURS EXCESSIVES CAUSES DE TROUBLES:

—Ce qui nous désole, nous dit un spécialiste des troubles glandulaires, ce sont les gens qui attendent d'avoir trente ou quarante livres de plus que leur poids normal pour venir nous trouver. Il faut bien le dire, plus on laisse l'obésité s'installer, plus la surcharge graisseuse est importante et plus l'amaigrissement est difficile à obtenir. Il arrive même que nous ne puissions plus agir. Par exemple, quand nous nous trouvons en face d'un monsieur d'une soixantaine d'années qui est obèse depuis plus de trente ans, nous ne pouvons pas envisager de le ramener à son poids idéal.

—Est-ce que le seul fait d'être trop gros peut rendre malade?

—Mais oui. Il n'est pas rare que nous voyions arriver dans notre cabinet des personnes évidemment trop grosses, qui ne viennent pas consulter pour que nous les fassions maigrir. Elles souffrent de troubles divers, qu'elles n'ont pas l'idée de rattacher à une "rondeur" par ailleurs bien acceptée sur le plan esthétique. Nous leur donnons un régime amaigrissant. Elles sont tout étonnées quand elles constatent qu'elles se trouvent beaucoup mieux une fois débarrassées de leurs kilos en excédent.

—Il y a tout de même beaucoup de "gros" qui viennent demander à maigrir. Ont-ils des chances de retrouver une ligne normale?

—Dans 99 p. cent des cas, oui. Les traitements de l'obésité sont parfaitement au point à l'heure actuelle. Nous disposons d'une gamme très large de moyens thérapeutiques pour obtenir l'amaigrissement, le régime alimentaire demeurant, évidemment, la base indispensable. Il faut bien souligner ceci: si le régime peut être relativement "standard", il n'en est pas du tout de même des traitements parallèles qui doivent être soigneusement étudiés en fonction de chaque cas particulier. Il est toujours dangereux de s'appliquer, sans avis médical, une thérapeutique quelle qu'elle soit, sous prétexte qu'elle a réussi au voisin.

En ce qui concerne l'obésité, le danger est double. D'abord, le traitement qui a eu de magnifiques résultats chez un individu donné, peut être nocif pour un autre et détraquer sa santé: tout dépend des désordres (hormonaux ou autres) que chacun présentait au départ. Par exemple, il ne faudrait pas utiliser au hasard les diurétiques. Adjuvants utiles dans des cas précis, ils peuvent amener, quand leur emploi n'est pas judicieux, des troubles graves par déséquilibre du sodium-potassium. Le régime sans sel n'est pas non plus sans inconvénient et doit être conduit sous surveillance médicale.

LES LIVRES EN TROP SE SUIVENT . . . ET SE RESSEMBLENT:

Mais il y a un autre danger non négligeable à vouloir transposer une cure amaigrissante d'une personne à une autre, sans avis médical, la cure peut ne donner aucun résultat et risque de décourager le patient d'en entreprendre une autre qui, cette fois, serait adaptée à son cas.

—Est-ce que les gens se découragent souvent?

—Il ne faut pas se dissimuler que la cure d'amaigrissement demande beaucoup de volonté et de persévérance. Heureusement, le médecin est là pour encourager le malade et aussi les résultats; quand on commence à perdre du poids, quelle joie! Une fois arrivé au poids qu'on s'était fixé, on arrête le régime. Il faut alors s'y maintenir. Une moitié environ des personnes que nous traitons restent minces. Les autres se laissent regrossir. C'est qu'il ne faut pas tolérer la moindre reprise de poids. Pendant le régime, il faut suivre les prescriptions à la lettre. Le moindre écart peut compromettre la réussite. Après il suffit d'un contrôle régulier. Je conseille à mes clients de se reposer chaque jour. Dès qu'ils s'aperçoivent qu'ils ont grossi, ne serait-ce que d'une livre, ils doivent reperdre ce qu'ils ont pris. Ils peuvent refaire le régime pour un ou deux jours, mais ils peuvent aussi, du moment qu'ils se portent bien, adopter un moyen de leur choix pour liquider les grammes en excès: par exemple, sauter un repas, ou le remplacer, pendant deux ou trois jours par une ration équilibrée en boite. Certains se mettent, un jour entier au thé ou au bouillon de légumes, ce qui a l'avantage, en sus, de décrasser leur organisme. Peu importe. L'essentiel est de ne pas tolérer de regrossir. Un kilo suit rapidement l'autre si on n'intervint pas.

—A-t-on intérêt à faire une cure amaigrissante à domicile ou à entrer dans une clinique spécialisée?

—Nous préférons faire maigrir les gens dans leurs conditions de vie habituelles. Toutefois, si nous n'obtenons pas les résultats escomptés, c'est qu'il y a une faille. Il faut la trouver. Elle peut venir du malade (qui trichait) ou du médecin (qui avait laissé passer un trouble physiologique secondaire), du régime qui ne convenait pas exactement, où tous les examens sont refaits et où le malade est surveillé de près.

L'ACFA a noté pour vous . . .

(suite de la page 1)

bas en pleine nuit... et qui avait tellement aimé son voyage et cet auditoire inconnu pour lui jusqu'ici, qu'il se déclarait prêt à recommencer le lendemain".

* * *

Deux entreprises du Québec viennent de poser un geste qu'on ne saurait passer sous silence. En effet, l'Assurance-Vie Desjardins et La Sauvegarde annonçaient, ces jours derniers. Les nominations de membres de l'extérieur de la province à leur conseil d'administration respectif.

Ainsi, dans le conseil d'administration de l'Assurance-Vie Desjardins, l'Ontario sera représentée par M. J.-Albert Boyer d'Ottawa, la Saskatchewan, par Me Allyre-L. Sirois de Gravelbourg et l'Alberta par Me Louis-A. Desrochers d'Edmonton. Le conseil d'administration de La Sauvegarde comptera un représentant de l'Ontario, M. Ernest Désormeaux d'Ottawa, du Manitoba, Me Louis Deniset de Winnipeg et du Nouveau-Brunswick, M. Emery Leblanc de Moncton.

Ces deux entreprises du Mouvement Desjardins, en posant ce geste, manifestent encore davantage leur esprit de solidarité et leur caractère national.

* * *

L'ACFA offre ses meilleurs voeux de recouvrement à ses membres: Mme Mercier de LaCorey, Mme LePage de Marie-Reine et M. Noël de Guy.

* * *

Le Plan de Sécurité familiale de l'ACFA désire souhaiter un heureux anniversaire aux membres suivants:
M. Paul Lavoie, St-Isidore
M. Roger Maisonneuve, Donnelly
M. Léon Béland, Edmonton
M. Donat-H. Dumont, Bonnyville
M. Lucien-H. Nadeau, Bonnyville
M. G.-Raymond Bouchard, Donnelly
M. Jos.-P. Laflamme, Falher
M. Victor Bélisle, Edmonton
M. Maurice Roberge, St-Edouard
M. Robert Lafrance, Lafond
M. J.-Raymond Brault, Edmonton
R.S. Anna Laforge, s.c.e., Bonnyville
M. Hormidas Boissonneault, Morinville
M. François Lavoie, Picardville
Fr. Raymond Baril, St-Norbert, Man.
M. Léo Brochu, Morinville
Mlle Jeannette Lamoureux, McLennan
M. Maurice-J. Lorieau, Edmonton
M. Pierre Viel, Mallaig.

Le blé

Ottawa. — Au cours de la campagne électorale de l'hiver dernier les libéraux ont promis de maintenir le prix du blé à $2 le boisseau. Cette promesse tient toujours mais toute la politique agricole du gouvernement fait présentement l'objet d'une étude ministérielle. Sans que ce prix de $2 soit avili, il est possible que le gouvernement soumette aux Communes, à l'automne, un programme d'aide agricole bien différent de celui qui est appliqué actuellement.

Le Séminaire social Pie XII

(Section paroisse Saint-Thomas)

QU'EST-CE QUE C'EST:

Un cours de formation humaine, de culture générale et de doctrine sociale aux besoins de l'adulte du XXe siècle qui doit vivre et s'épanouir dans les situations nouvelles.

QUELS SONT LES SUJETS TRAITES DANS CE COURS:

1. **L'apostolat laïque:** qu'est-ce qu'un laïc et quel est son rôle, quels sont ses objectifs. Comment l'apôtre laïque se forme par la culture et le dévouement, la souffrance, la vie intérieure.
2. **La doctrine sociale de l'Eglise:** on y présente l'introduction et les méthodes dans la Doctrine sociale; la Dostrine sociale de l'Eglise elle-même est expliquée, ainsi que les sortes de sociétés contemporaines existantes. Le type normal et anormal sont analysés; l'on présente longuement les caractéristiques de la nature humaine, ses droits et devoirs ainsi que sa dignité.
3. **Le Français:** ce cours se centre surtout sur le français parlé, en expliquant qu'est-ce que c'est que parler, les différentes sortes de publics: foule, masse, individus. Le participant apprend la méthode de faire un discours et de le donner en public avec ou sans texte selon les différents genres d'éloquence.
4. **Economie politique:** le cours présente l'ensemble de l'organisation économique avec une application particulière au Canada. Toutes les phases de l'économie y passent: échange, consommation, budget, épargne etc. L'on explique également l'entreprise, la concurrence et les monopoles.
5. **La Géographie humaine:** toute la foule humaine est analysée du point de vue de race, de religion, de population et de géographie en relation avec leur situation particulière: climat, villes ou campagnes, avancement de la technique, genres de vie. Les grands problèmes de l'alimentation et de la faim, les migrations et les relations internationales sont analysés.
6. **La philosophie:** l'aspect moral de la philosophie est la partie principale de ce cours. L'on étudie le système de la morale, la loi naturelle, la conscience et les sanctions. Le cours traite des vertus personnelles et sociales ainsi que la morale appliquée à ces différents niveaux, de la famille allant jusqu'à la patrie.
7. **Religion:** la section religieuse étudie la Bible dans ses relations aux mystères et à l'Eglise, depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse: soit depuis le premier livre de la Bible jusqu'au dernier. L'emphase cependant porte sur l'Ancien Testament.

QUAND AURONT LIEU CES COURS:

Tous les lundis, du 16 septembre au 6 janvier et du 20 janvier au 27 avril.

OU SE TIENDRONT CES COURS:

Au sous-sol du presbytère St-Thomas-d'Aquin, 8520 - 91e rue.

QUI SONT LES ANIMATEURS DE DISCUSSION: (conférenciers)

1. Religion: **Lucien Villeneuve;**
2. Apostolat laïc: **Reginald Bigras;**
3. Philosophie: **Laurent Godbout;**
4. Français: **Roger Motut;**
5. Doctrine sociale de l'Eglise: **Michel Morin;**
6. Economie politique: **Paul Croteau;**
7. Géographie humaine: **Me Lionel Tellier.**

A QUI S'ADRESSENT LES COURS:

1. Aux directeurs et directrices d'associations paroissiales et de groupements sociaux;
2. Aux personnes qui s'intéressent aux questions d'actualité dans l'Eglise et dans l'Etat;
3. Aux gens qui veulent améliorer leurs connaissances et leur développement personnels.

COMMENT SUIT-ON LES COURS:

1. L'on s'inscrit aux cours en contactant les personnes concernées à l'adresse mentionnée plus loin. Le prix de l'inscription est de $35.00 pour ceux qui achètent les textes: $15.00 à l'inscription et la balance à raison de $5.00 par mois.
2. Une famille peut s'inscrire pour le même prix.
3. Les auditeurs pourront assister aux animations ou aux conférences à raison de $1.00 par session.

POURQUOI LES COURS:

Pour mieux aider l'individu à vivre en "adulte du XXe siècle dans son monde d'aujourd'hui".

L'EQUIPE DIRIGEANTE:

Président: M. Tellex Gallant;
Secrétaire: Mlle Gilberte Audette;
Conseillers: MM. Jean-Paul Forest, Noël Therrien, Léonard Fournier, Mme A. Simonetti;
Aumônier: M. l'abbé Denis Hébert, curé de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin.

POUR TOUTES INFORMATIONS, ADRESSEZ-VOUS A:

Séminaire social Pie XII,
Paroisse Saint-Thomas d'Aquin,
8520 - 91e rue, Edmonton,
Téléphone: 469-4182.

Je désire m'inscrire aux cours offerts par le Séminaire social Pie XII, Section Paroisse Saint-Thomas-d'Aquin.

Nom ....

Adresse ....

Téléphone ....

Ci-inclus, la somme de $15.00 couvrant les frais d'inscription.

Signé: ....